

Drummond Taxi, Eng, Bouchard & Milot, Propriétaires, Entrepreneur de Pompes Funébres, Embaumeurs diplômés, 135, rue Hériot, Tel. 211

LA PAROLE



Tél. 211 135 Hériot

VOL. I—No 52

JOURNAL HEBDOMADAIRE

LE NUMERO: CINQ SOUS

LE CARNAVAL ET LE CAREME

Ernest Hello, dans le "Siècle", nous a laissés de profondes et bien justes pensées sur le carême et sur le carnaval.

Elles ont été écrites en 1882, mais elles sont encore pleines d'actualité.

Qu'on en juge:

"Il est fort intéressant de remarquer le contraste intérieur qui existe entre le Carnaval et le Carême. Ils se suivent et s'opposent l'un à l'autre.

Je caractériserais volontiers ce contraste par un mot.

Le carnaval, c'est celui qui défie.

Le carême, c'est celui qui ôte ce masque.

Le carnaval habille l'homme en héros ou en Pierrot.

Le carême invite l'homme à se considérer, dans le tête-à-tête, tel qu'il est.

On ne craint pas de l'affirmer tout homme qui a ôté son masque et qui se regarde, tel qu'il est, verra en lui ces quatre choses. Un enfant, un ignorant, un malade et un coupable.

L'homme qui va devant lui, par habitude, perd la vue de lui-même. Mais tout-à-coup, à l'époque de l'année où la nature se recueille pour sa résurrection annuelle, à l'époque où la végétation à la main, se présente brusquement à l'homme, au détour du chemin; elle saisit l'homme sortant du carnaval, lui arrache ses oripeaux, lui pose le miroir devant les yeux et lui dit: — Regarde-toi, regarde-toi, tel que tu es; l'heure du mensonge est passée.

Cette brusque intervention saisit l'homme. Il s'arrête un peu étonné; il se câbre, il regimbe, il s'emporte, il crie.

Mais quand il a crié, il écoute un peu.

Il crie d'abord qu'on attente à sa liberté, puis il s'aperçoit qu'on lui rend sa liberté perdue.

L'homme qui s'est arrêté et recueilli même un instant, est moins prompt à une chute nouvelle.

La vitesse acquise, en se brisant, lui a donné des forces contre elle-même.

Ainsi, un corps, arrêté dans sa chute, ne reprend plus immédiatement la vitesse qui l'entraînait.

S'il fait une autre chute, il reprend peu à peu une autre vitesse, mais la première a perdu ses droits.

Dans une autre page, Hello raconte un incident de carême qui caractérise à merveille l'esprit étrange du chrétien moderne:

"Il esa curieux, écrit-il, de voir à quel point la même idée, présentée sous deux jours différents, peut produire deux effets contraires. Un matin Pierre se lève et dit:

Je suis légèrement indisposé; je ne prendrai rien ce matin. Je déjeunerai plus tard.

Il déjeunera plus tard; c'est une bonne précaution. L'estomac est fatigué. Donnons-lui du repos.

Le même jour Jean se lève et dit: Je suis légèrement indisposé, mais je vais jeûner.

On s'aime: la famille pousse des cris: — Comment! vous êtes malade et vous jeûnez? Voilà où peut mener le fanatisme!

Cependant Pierre et Jean ont fait absolument le même acte; chacun d'eux a retardé le déjeuner."

Dans le même chapitre, Ernest Hello parle longuement du carême au point de vue hygiénique et il termine par cette pensée:

"L'abstinence tient dans notre vie, une si grande place que nous ne la voyons plus. Elle se dérobe derrière l'habitude, mais l'œil perçant de l'église la découvre partout, lui permet de prendre place dans le monde moral et de siéger parmi les vertus."

PROPRIETE ACHETEE PAR LA SOUTHERN CANADA

La Southern Canada Power, cette importante compagnie qui a fait de Drummondville son château fort et à qui notre ville doit en majeure partie ce qu'elle est aujourd'hui, vient de faire l'acquisition au prix de \$15,000.00 comptant de l'immeuble situé sur la rue Hériot où elle a présentement ses bureaux.

Cette propriété appartenait auparavant à M. le maire W. Moisan. Il est rumeur aussi que cette même compagnie projette d'effectuer au printemps des changements très intéressants pour notre localité. Elle veut, dit-on, amalgamer à son établissement d'ici une autre installation importante qu'elle opère dans une ville des Cantons de l'Est, et d'après les rapports que nous avons reçus ce sera tout probablement celle de Lennoxville.



\$100. est offert

À quiconque nous prouvera que nous ne pouvons pas faire, avec notre fameuse couseuse mécanique "Champion" tout travail aussi bien, sinon mieux, qu'avec toute autre machine du même genre.

QUAND ON AURA INVENTÉ UNE MEILLEURE MACHINE, L'ETOILE L'AURA!

E. L'ETOILE
CORDONNIER
81 HERIOT

SOUVENIR

Les étrangers qui visitent Drummondville apprécient hautement le site pittoresque de la ville; ils se surprennent de son activité industrielle, ils constatent un développement intense. Le rêveur, lui, s'égarant dans ces forêts majestueuses qui bordent le Saint-François, il erre à travers les cèdres, il vit un moment en solitaire, et là les souvenirs affluent, ils se pressent, et l'âme vibre étrangement. Est-il nécessaire de visiter Capri, Saint-Jean-de-Luz pour voir le grandiose spectacle de la nature? Non, et ici nous invoquons le témoignage d'un homme qui vécu en Europe longtemps: le vénérable Docteur Thomas Brisson, qui fut l'un des représentants du Canada à l'Exposition Universelle de Paris, en 1900. Après avoir parcouru l'Europe, il revient à Laprairie, son coin de terre, et témoigne que rien là-bas ne peut surpasser les beautés du pays. Et Drummondville à la privilège de posséder un paysage unique une vue admirable.

L'auteur a voulu dans les lignes qui suivent chanter la grandeur et la beauté du Saint-François, il parle de la forêt qu'il dit si belle et si pleine d'inspiration. Il se remémore aussi une intime douleur que ravive l'automne qui pleure à travers les branches désertes d'oiseaux.

L'an dernier, à l'heure où l'automne frileux chassait les derniers beaux jours, je passais une fin de semaine à Drummondville, chez une sœur mariée à l'agronome officiel du comté de Drummond. La société y était distinguée et surprenante de bon sens. On me présenta un journaliste qui était poète à ses heures.

Dans un sentier désert, nous allions, tels deux frères. C'était presque le soir dans la forêt de cèdres qui borde la rivière Saint-François; déjà les sous-bois se remplissaient d'ombres mobiles et le sang du couchant éclaboussait les cimes que le vent d'automne secouait.

Nous allions sans rien dire, nos âmes sœurs se comprenaient. A quoi bon parler? La poésie des choses, seule nous parlait divinement.

Le bois se désolait sous le grand souffle d'automne; le tapis de verdure se tachait de rouille et d'éjà, le soir étendait son linceul sur toutes les choses. Non loin, la rivière serpentait; on la voyait encore à travers les trouées sombres: flots noirs soumis à je ne sais quelle destinée. On la savait pleine de mystères et de traitresses et cette fin du jour presque triste nous la faisait imaginer Styx monstrueux et réel.

On marchait toujours, rêveurs. On atteignit une source dont les eaux noires coulaient et se perdaient dans les ténèbres. Cette eau, je l'imaginai une liqueur des Muses. Le site était beau malgré le crépuscule qui achevait de mourir; un rayon, soudain, s'éleva sur la source et une branche de cèdre s'y refléta nettement: la vision fut courte, trop courte hélas, car la Nature avait dessiné un paysage plus sublime que Corot, plus magnifique que Rosa Bonheur.

Bientôt ce fut la nuit, la grande nuit lourde qui tombe pesamment sur les choses; les cèdres, comme autant de spectres, semblaient allonger de grands bras de squelette.

Sur une vieille pierre moussue nous nous étions assis. Maintenant, nous causions à voix basse, comme des fugitifs.

Je sentis que j'avais ce grand jeune homme à la voix douce qui causait si bien. Il connaissait les poètes, il les avait fréquentés.

Aujourd'hui, il n'est plus. Lui qui rêvait de vastes horizons, de lointaines choses qui ne sont pas de ce monde il est disparu à jamais. Dans l'hiver froid on l'a mis au charnier et son âme de poète est montée dans le rêve éternel.

Mon cœur a saigné, comme si une épine l'avait décrié. J'aurais voulu moi aussi suivre le ténébreux dédale qui conduit à ce royaume. Ce soir, à la fenêtre de ma chambre, l'ouragan torture un pauvre saule qui semble se blottir près de la maison. La tempête hurle dans la cheminée, elle ricane, elle chante, elle aboie. Et je rêve, je rêve.

J'ai souvenance de tant de choses: beaucoup de chagrin et peu de joie. Et ce grand soupir, ce soupir, qui monte comme une clameur du cœur humain, je l'exhale avec tristesse. C'est dans ça la vie? Chaque jour apporte sa déception, et l'on roule comme un caillou dans un torrent.

Dans mon cœur, j'ai dressé un catafalque; au quatre coins, des Muses veillent.
Emmanuel DESROSIERS
Montréal, mars 1927.

UNE DELEGATION SE REND AUPRES DE SIR HENRY THORNTON AU SUJET DE CE CHEMIN DE FER PROJETE ENTRE SOREL ET DRUMMONDVILLE

Les résolutions passées par la Chambre de Commerce de Sorel relativement à ce projet intéressant. — Sorel un port de mer océanique. — Un débouché sur le fleuve pour les Cantons de l'Est et spécialement pour Drummondville.

M. le Maire Moisan délégué

La construction de cette ligne de chemin de fer qui relierait le port de Sorel aux Cantons de l'Est est une des questions les plus importantes pour Drummondville à l'heure actuelle. Quoique la chose ne soit encore qu'à l'étude les personnes qui se dévouent pour cette cause semblent très optimistes.

Nous venons de recevoir la communication suivante qui intéressera sans doute nos lecteurs.

Extraits des minutes d'une assemblée spéciale des Directeurs de la Chambre de Commerce de Sorel tenue le 21 mars à 5 h. P.M.

Entendu qu'à une assemblée spéciale de la Chambre de Commerce de Sorel, la question du développement du Havre de Sorel au point d'en faire un port océanique a été étudiée;

Entendu qu'aucun moyen de communication n'existe actuellement entre cette cité et les Cantons de l'Est et particulièrement avec la ville de Drummondville, et que les villages et les municipalités entre ces villes ont besoin de meilleures communications par chemin de fer;

Entendu qu'il a déjà existé un chemin de fer entre ces deux centres en un temps où les conditions n'étaient pas aussi avantageuses qu'aujourd'hui;

Entendu que les statistiques démontrent que ces deux villes sont entrées dans une période de progrès et de développements remarquables.

PRODUITS DE L'ERABLE

A sa dernière réunion, l'exécutif de l'Association des producteurs de sirop d'érable de la province de Québec a décidé de se présenter auprès des autorités fédérales pour obtenir l'application érablière. Dans la même occasion, il a été résolu de tenir, à l'automne de chaque année, une exposition des produits de l'érable, conjointement avec l'exposition de pomologie et de culture fruitière.

Espérons que ces deux démarches aideront à remettre en honneur l'industrie du sucre et du sirop d'érable dans la province de Québec. Il est certain, d'une part, que les falsifications auxquelles se livrent certains marchands peu scrupuleux et, d'autre part, le manque de publicité à une époque où la réclame joue un si grand rôle, ont contribué à entraver l'essor d'une industrie pour ainsi dire nationale, possédant tous les éléments nécessaires à la réussite.

Le recul pendant les cinq années de 1920 à 1925 est significatif. D'après l'Annuaire Statistique de Québec pour 1926, on voit que les revenus dérivés de l'industrie érablière sont tombés de \$8,100,000, en 1920, à \$3,600,000 en 1925. Comment expliquer pareille situation? Il est raisonnable de croire que les cultivateurs s'occupent de moins en moins de la fabrication du sirop et du sucre d'érable, parce que cette fabrication ne jouit pas d'une protection suffisante de la part des pouvoirs publics.

Pourtant, entourée des garanties convenables, la production du sirop et du sucre d'érable peut ajouter sensiblement à la richesse de la province. Seulement, le consommateur demande un produit pur. Déjà, la loi fédérale décriée des pénalités assez sévères contre ceux qui falsifient le sirop et le sucre d'érable. Mais cette loi n'est pas observée, règle générale. Que les autorités fassent quelques exemples et la situation ne tardera pas à s'améliorer.

Le sirop et le sucre d'érable constituent des aliments sains qui devraient se trouver plus souvent sur nos tables. Ils peuvent faire d'excellents desserts et de succulents bonbons. Veillons à les utiliser mieux que nous ne l'avons fait jusqu'ici. L'Association des producteurs est résolue à s'occuper elle-même de relever l'industrie érablière. Nous lui souhaitons plein succès.

Il est à espérer en plus que la vague de froid et de neige qui afflige présentement les citadins aura d'heureux résultats et aidera beaucoup nos braves "sucriers".

LE RAPATRIEMENT DE NOS COMPATRIOTES

Dans l'espace de dix-huit mois, 134,190 Canadiens-français qui avaient émigré aux Etats-Unis, sont retournés au Canada. C'est ce qu'a déclaré l'hon. M. J.-E. Perrault, ministre de la colonisation des mines et pêcheries, aux membres du club de réforme dont il était l'hôte d'honneur.

"En certains milieux, c'est-à-dire chez les adversaires du gouvernement, continue-t-il, on crie à la désertion du sol au profit des Etats-Unis et des grands centres. Ce mal a toujours existé, mais si l'on consulte les statistiques, l'on constatera immédiatement que c'est encore la province de Québec qui a le mieux équilibré sa population rurale et sa population urbaine.

ON NE PEUT NIER Il serait absurde de nier qu'il y a dans la Nouvelle-Angleterre 1,500,000 Canadiens-français. Est-ce le gouvernement libéral qui est responsable de cet état de choses. Durant la dernière campagne fédérale, l'hon. M. Mackenzie King a été blâmé de l'exode des nôtres à cause du bas tarif. Aujourd'hui, on a changé son fusil d'épaule et on prétend autre chose.

Les Canadiens-français qui émigrent aux Etats-Unis, sont les victimes de fausses réclames. On leur représente les Etats-Unis comme un nouvel éden et ceux-ci s'y laissent prendre.

On attribue cet exode à l'amour. Continuant, l'hon. M. Perrault parle de l'oeuvre du gouvernement en fait de colonisation, d'agriculture, de mines et de pêcheries.

Sous le régime Gouin, une somme de \$5,000,000 avait été déjà votée pour être portée plus tard à

\$7,000,000. Tous ces argents étaient effectués à la colonisation.

De 1910 à 1926, \$11,294,000 ont été dépensés pour la colonisation, 10,000 milles de chemins ont été construits.

Le ministre parle aussi de régions de l'Abitibi, du Témiscamingue, de la Matapédia et dit leur grand avenir.

Grâce à l'hon. M. David, 235 écoles ont été bâties. Tout récemment le gouvernement a décidé de payer en entier le coût des écoles, jusqu'à \$1,500, dans les centres de colonisation.

LES PECHERIES Au sujet des pêcheries, le gouvernement a organisé huit coopératives sur le côté nord de la Gaspésie. On y classifie le poisson. La

Coopération fédérée à été mise à la disposition des pêcheurs qui peuvent ainsi écouler leurs produits avec plus de facilité et à un prix plus appréciable.

En terminant, M. Perrault parle des découvertes minières de Rouyn dans le Témiscamingue et dans l'Abitibi.

En six mois, de juillet 1926 à janvier 1927, il s'est piqué 7,200 claimes dans Rouyn.

Le vrai bonheur consiste quelquefois dans la possession d'une chose, mais le plus souvent, dans l'espérance de posséder cette chose.
Gustave LE BON.



BANISSEZ LE TRAVAIL PENIBLE DU PRINTEMPS GRACE A UN

ASPIRATEUR "EMPIRE"

\$2.00 comptant vous en assure la Possession

Profitez de cette offre exceptionnelle et rendez agréable le travail du ménage en banissant le travail échinant. Il suffit de payer \$2 comptant puis \$1 par semaine jusqu'à ce que \$38.50 aient été ainsi versés pour vous assurer pour toujours la possession d'un Aspirateur (balai électrique) Empire. Prix au comptant \$35. Procurez-vous votre aspirateur dès aujourd'hui.

Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé.....	\$5,000,000.00
Capital payé et Surplus.....	\$5,776,000.00
Actif total (au 30 nov. 1926).....	\$47,880,000.00

Vos Valeurs sont-elles protégées?

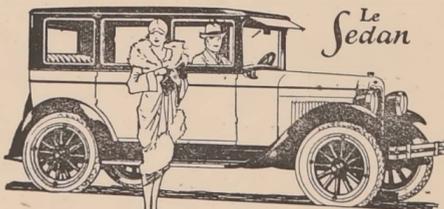
Moyennant un loyer minime, vous pouvez avoir l'usage d'un coffret de sûreté dans nos vitrages.

Vos documents, tels que contrats, polices d'assurances, débiteures, petits bijoux etc., auront alors une protection efficace.

Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer le fonctionnement de ces coffrets de sûreté si vous vous adressez à cette succursale.

Succursale Drummondville
D. COURCHESNE, Gérant

Distinction réelle



Le plus magnifique
Chevrolet le plus magnifique
L'histoire du Chevrolet

Le but visé dans la fabrication du Chevrolet le plus magnifique n'a pas seulement été d'assurer des moyens économiques de transport—mais a été en outre de produire un auto à bas prix, qui pourrait satisfaire les goûts les plus raffinés des automobilistes. De nouveaux raffinements, ajoutés à la souplesse et à la puissance du moteur Chevrolet, (le nouveau nettoyage d'air et filtre pour l'air A.C. par exemple) offrent une assurance définitive de longue durée, de fonctionnement souple et d'économie. Le Chevrolet le plus magnifique dans l'histoire du Chevrolet est un auto que vous serez fier de posséder et que vous conduirez avec plaisir—et il se vend maintenant à des prix NOUVEAUX et PLUS BAS—les plus bas auxquels le Chevrolet ait été vendu jusqu'à ce jour en Canada.

NOUVEAUX BAS PRIX
Routière, \$655.00 Auto de Tourisme, \$655.00 Coupé, \$780.00 Coach, \$760.00
Sedan, \$885.00 Sedan Landau, \$930.00 Cabriolet, \$890.00
Boutillière de livraison, \$655.00 Chassis commercial, \$490.00
Chassis express pour utilité générale, \$645.00
Prix aussi bas, à Ottawa—Taux du gouvernement en plus.

E. L. WATKINS
11 rue du COUVENT DRUMMONDVILLE

Nous avons actuellement en mains le Chevrolet Sedan 4 portes, le Coach, ainsi que le Truck 1 tonne.

Nous aurons aussi bientôt l'Essex Sedan 4 portes et le Hudson.

E. L. WATKINS Drummondville



COIN DES ENFANTS

IL FAUT LE PRENDRE

Riquet a trois ans. C'est un petit garçon qui aime beaucoup sa maman. En haut, en bas, il trotte derrière elle comme une ombre. Riquet ne possède rien sans l'offrir à sa mère.

Cousine LISETTE.

SUZON DESSINE

Suzon est au lit, elle est sage. Avec du papier, des crayons; Elle reproduit en image Des chiens, des chats, des papillons.

La dame se prête à la pose, Suzon s'applique de son mieux, Puis se redresse toute rose, Avec du dépit dans les yeux.

LE CERISIER

De tous les cerisiers du village, pas un ne pouvait être comparé à celui du jardin de la veuve Lablann.

A côté de la porte de celle-ci, il y avait une grande cuve à eau qui lui appartenait. Les mauvais garnements n'avaient pas de plus grand plaisir que de se glisser doucement jusque-là pour ouvrir le robinet et quand l'eau s'échappait à gros bouillons, ils se hâtaient de s'enfuir.

Bien des fois la pauvre femme avait essayé d'attrapper ces méchants gamins, mais ils étaient trop lestes. Un jour cependant, trois des garçons, à la sortie de l'école, s'approchèrent du jardin; ils regardèrent dans le chemin et dans la prairie et ne virent personne aux alentours; alors, tout doucement, ils tournèrent le robinet: soudain, tandis qu'ils s'apprêtaient à s'enfuir, quelqu'un surgit devant eux, c'était Mme Leblanc elle-même.

Elle réussit à saisir le plus jeune, le petit Jean babin d'une dizaine d'années; il se débattit de toutes ses forces pour se sauver; mais elle parvint à le retenir, le fit entrer dans sa maison et l'introduisit dans sa chambre. "Assieds-toi là, lui dit-elle, et ne bouge pas." Elle sortit, fermant sa porte à clef.

Jean resta plongé dans de sombres pensées. "Que va-t-elle me faire? se demanda-t-il avec terreur, sans doute me battre et puis aller chercher papa pour que lui aussi me punisse. Que j'ai été sot de m'engager dans cette aventure!"

A ce moment, il entendit le pas de la veuve derrière la porte. Dès qu'elle fut ouverte, ses regards se portèrent immédiatement sur les mains de la vieille dame, car il était sûr qu'elle était allée chercher un bâton pour le frapper.

Mais, quelle ne fut pas sa surprise en voyant dans ses mains une assiette de belles cerises. "Aimez-vous les cerises, petit?" demanda amicalement la vieille femme.

Jean la regarda stupéfait, ne sachant que répondre: Sans doute, se dit-il, elle va me donner des cerises d'abord et des coups après. "Voyons, n'aie pas peur, reprit-elle, vois si elles sont bien mûres." Timidement Jean avança la main et en prit une. "Prends-en davantage, elles sont toutes pour toi." Et elle posa l'assiette sur la table. Le petit garçon ne savait ce que cela signifiait. Mais il reprit courage et, comme les cerises étaient délicieuses, ils les mangea toutes.

Alors, s'asseyant à côté de lui, la veuve commença à lui faire une morale bien douce en lui expliquant

GOURMANDISE PUNIE

Mme Dubosquet s'est aperçue depuis quelque temps que ses provisions diminuent à vue d'oeil surtout le chocolat, les oeufs et le sucre, aussi soupçonne-t-elle fort son domestique Joseph de se confectonner pendant son absence des petits plats dont elle le sait très friand.

Ce jour-là, avant de partir, Mme Dubosquet prend donc la précaution de fermer, dans l'escalier, la colonne montante qui conduit le gaz à l'appartement, puis certaine que son domestique ne pourra pas faire de cuisine, elle se dirige vers le magasin le plus proche, pour faire quelques petites emplettes.

Joseph, dissimulé derrière les rideaux, guette le départ de sa patronne et à peine l'a-t-il aperçue traversant la rue qu'il bondit dans la cuisine pensant se préparer une petite crème au chocolat qui d'avance lui fait venir l'eau à la bouche. Consciencieusement il soigne sa gourmandise et lorsque le tout est bien mêlé, il s'apprête à la faire cuire. Il frotte une allumette et l'approche du fourneau à gaz. "Tiens! Qu'est-ce que ça signifie? Ça ne prend pas! Il ne faut rien d'écidément ce gaz! Il n'y a même plus moyen de l'allumer! Il y a peut-être quelque chose de bouché! Voyons! Qu'est-ce qui se passe? ajouta-t-il en approchant sa tête du fourneau... pour mieux se rendre compte et sans lâcher son allumette. Au même instant, Mme Dubosquet, revenant de faire ses courses, tourne la clef du compteur avant de rentrer si bien que le gaz jaillissant brusquement du fourneau s'enflamme au contact de l'allumette.

Ho! là! là! braille Joseph qui n'a pas eu le temps de relever la tête. Ses beaux favoris dont il était si fier sont tout rousissés. Quelle catastrophe! gémit le malheureux, sans compter que la patronne va se douter de quelque chose en me voyant dans cet état!" C'est bien probable!!!

combien c'était mal de jouer de vilains tours, surtout aux personnes âgées. En terminant, elle lui dit: "Maintenant, mon petit Jean, rentre chez toi, car ta maman se tourmenterait de ne pas te voir revenir; quand tu auras encore envie de cerises, vient m'en demander et dit à tes camarades qu'ils peuvent venir aussi."

Surpris de tant de bonté, Jean fondit en larmes et demanda à la bonne dame de bien vouloir l'embrasser, ce qu'elle fit de bon cœur. Il était encore bien ému quand il rencontra, un peu plus loin, ses camarades très anxieux de savoir ce qui s'était passé. Jean le leur raconta en toute franchise.

A partir de ce jour, les gamins ne jetèrent plus une seule pierre sur le cerisier et non seulement ils ne tournèrent plus le robinet, mais lorsque la cuve fut vide, ils prirent plaisir à la remplir. La veuve les récompensa par le don de ses cerises et d'excellentes galettes qu'elle confectonna elle-même de sorte que la vieille femme et ses anciens persécuteurs devinrent les meilleurs amis du monde.

LE PETIT MOQUEUR

Nénese rentra chez son patron après avoir livré un vol-à-vent dans le quartier, lorsqu'en traversant un square, il vit un écolier plongé dans la lecture du coin des Enfants de "La Parole". Le jeune garçon ne se doutait pas qu'un mystificateur lui avait accroché une pancarte à sa martingale. Nénese est très badaud. Il n'en fallait pas davantage pour le mettre en joie. Il cria au lecteur de "La Parole": "Hé l'ami, tu n'as donc pas payé ta veste?" Pas de réponse. Nénese réitéra sa demande. Mais l'autre ne se souciait guère de ce qui se passait et se dit autour de lui. Alors Nénese, têtue et tracassier, s'assit sur un banc, puis d'une voix forte: "Quand tu voudras me faire l'honneur d'une réponse, blanc-bec!"

Enfin le lecteur trop attentif perçut ces derniers mots. "C'est à moi que tu parles? dit-il goguenard. Oui, c'est à toi. Eh bien, tu sauras que blanc-bec n'est pas mon nom."

Je m'appelle Tom — Tom, c'est un joli nom... de chien. — Chien toi-même, mitron de malheur!" La réplique, au lieu d'offusquer Nénese, le plongea dans une folle hilarité. Il se roula littéralement sur le banc: "Tom, Tom, goguenardait-il, tu n'as pas payé ta veste, tu portes encore l'étiquette dans le dos." Tom s'empressa de décrocher la pancarte et la retourna: "Sais-tu lire, regarde! c'est l'avertissement qui prévient les promeneurs que le banc où tu viens de t'asseoir était fraîchement peint. Ces mots provoquent immédiatement chez Nénese une indigne angoisse. A son sourire succéda une grimace plutôt pitoyable. "Zébré, s'écria-t-il, je suis zébré de vert! mon pantalon et ma veste qui venaient d'être lavés.— Tu en as jusqu'à sur ton bonnet", fit Tom dont c'était le tour de rire. Et il ne ménagea pas ses sarcasmes au pâtissier devenu pâle de colère. "Mon garçon, à l'avenir, tu tourneras sept fois ta langue dans ta bouche avant de te moquer des autres... Au revoir, amuse-toi bien... Quand tu iras livrer un Saint-Honoré, tu me préviendras pour me faire goûter la crème... Ah! je n'ai pas payé ma veste..."

Eh bien si je n'ai pas payé ma veste, cela ne m'empêche pas de me payer ta tête!

La toux même de votre bébé. BAUME RHUMAL. peut être chassée avec le Baume Rhumal. Pas de narcotiques; agréable au goût, adoucissant et très efficace. Petite bouteille, petite dose. 35c. la Bouteille.

Livre de Recettes Gratis. donnant de nombreuses recettes succulentes et éprouvées pour les soupes, les sauces, les mayonnaises, les biscuits, les poudings, et les bonbons. Envoyez à The Borden Co. Limited, Montréal, 2627.

LAIT ST CHARLES de Borden.

PLATRIERS. Pour vos travaux de plâtre adressez-vous à ALBERT HEROUX, Entrepreneur - Plâtrier NICOLET. Au 1er de mai, nous serons installés à Drummondville, 181 RUE BROCK 181. ALBERT HEROUX, ENTREPRENEUR-PLÂTRIER J.N.O.

LICENCE DE RADIO. Veuillez vous adresser à ARTHUR GIGNAC, 43 - rue Bellevue, Drummondville, B.P. 335.

Nous sommes à votre disposition pour vos ordres du printemps. Avant de commander votre nouveau pardessus ou votre habit. Consultez-nous. Spécialité. NETTOYAGE A SEC - TEINTURE DES VETEMENTS DE TOUTS GENRES. SERVICE PROMPT. ANT. MONTPLAISIR, Marchand Tailleur, 25 rue Hériot, Drummondville.

R. BAIL, Plombier-Couvreur, CHAUFFAGE A AIR CHAUD ET A L'EAU CHAUDE. TEL. 275, 20 CUCKBURN.

Le CIMENT "CANADA" est toujours à la portée de l'acheteur. Lorsque vous commencez une construction vous voulez naturellement la compléter dans le plus court délai possible. L'emploi du ciment "CANADA" dans cette construction facilitera la tâche car on peut se le procurer en tout temps et en n'importe quelle quantité désirée. Le marchand dans votre localité a toujours en mains une quantité considérable de ciment "CANADA" et il peut toujours se fier sur nos immenses entrepôts et notre grande production. Employez toujours le ciment "CANADA" le ciment recommandé et de qualité absolument uniforme dans les constructions à l'épreuve du feu, économiques et permanentes.

Canada Cement Company Limited. LE BETON CANADA CIMENT EST PERMANENT. Edifice Canada Cement Company Carré Phillips, Montréal. Bureaux des ventes: Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary.

A nos abonnés. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir exiger le reçu officiel de notre compagnie lorsqu'ils paient leur abonnement. "LA PAROLE", Limitée.

LE BRACELET DE FER. Grand roman Canadien inédit par Mme A. B. Lacerte.

lire; chose difficile, pour ne pas dire impossible, pour elle, en ce moment. Elle ne pouvait pas s'entretenir à son livre, car son esprit et sa pensée étaient ailleurs. A chaque instant, elle levait les yeux sur l'horloge et un soupir s'échappait de sa poitrine. —Que le temps est lent à passer! se disait-elle. Il n'est que sept heures et quart... Bien sûr, il n'arrivera pas avant huit heures! Dans ce quartier-ci, il est vrai, les vieilles commencent à sept heures et demie le plus tard; mais parmi les aristocrates, elles ne commencent pas avant huit et neuf heures... Pourtant, à partir de sept heures et demie (dans un quart d'heure maintenant) je commencerai à l'attendre... Je sais qu'il viendra, car il l'a promis... Si je pouvais lire en attendant; mais je ne le puis pas; voilà! Entre moi et mon livre surgissent sans cesse les yeux, tantôt riant, tantôt graves de M. Laventurier... A ce moment sonna la cloche de la porte d'entrée, et Nilka porta la main à son cœur. —Ca ne peut pas être lui! se dit-elle. Il n'est que sept heures et vingt minutes... Cependant, je n'attends personne d'autre... Père a sa clef sur lui; Joel aussi... C'est donc M. Laventurier?... Ca ne peut être que lui! La cloche sonna de nouveau, et Nilka, le cœur battant d'émotion, courut ouvrir...

—Retirez-vous! répondit Nilka. Laissez-moi entrer! Rien que pour quelques instants, Mlle Lhorains! insista la belle Judith. Il faut que je vous parle! Il le faut! —C'est bien, entrez! fit Nilka, qui ouvrit la porte toute grande et se recula pour laisser passer la visiteuse. Lorsqu'elles furent installées toutes deux dans le salon, modeste mais coquet, des Lhorains, que Judith se mit à lorgner d'un air méprisant, celle-ci dit aussitôt: —Je suis venue ici expressément pour vous demander pardon, bien humblement, de ma conduite de l'autre soir, au Café Chantant, Mlle Lhorains. —J'ai essayé de ne pas vous garder rancune, répondit naïvement Nilka, et elle ne vit pas le sourire amusé de Judith Rouvain, lorsqu'elle fit cette réponse. Mais je trouve difficile de vous pardonner, je l'avoue. Si ce n'eût été de l'intervention de Mlle Delherbe et de M. Laventurier... —Mlle Laventurier? questionna Judith. —Mais, oui, M. Laventurier; s'écria Nilka. C'est lui qui m'a défendue contre l'accusation de vol que vous avez lancée contre moi. —Mlle Laventurier... répéta Judith. Puis, comprenant soudain, elle dit: Oh! oui. Mlle Laventurier... C'est lui qui a vidé votre sacole, en la présence de tous, ce soir-là, n'est-ce pas? —Oui, c'est lui. —Un sourire méchant crispa les lèvres de Judith Rouvain. —Eh! bien, mon frère Marius ne m'a pas laissé de repos, depuis cette affaire du Café Chantant, dit Judith. Il m'a reproché ma conduite sus tous les tons... Mlle Lhorains, reprit-elle, en souriant, mon frère vous admire beaucoup, vous savez! —Un sourire méprisant lerra, un instant sur les lèvres de l'Oiseau Bleu. —Je n'ai qu'à faire de l'admiration de M. Rouvain, répondit-elle, en haussant légèrement les épaules. —Comme vous voudrez, Mlle

Lhorains! fit Judith. Mais, pour revenir à l'incident de l'autre soir, vous avez dit, tout à l'heure, que rien ne pourrait l'excuser, l'expliquer, ni le justifier... Vous avez raison, sans doute... Cependant, peut-être que, vous trouvant dans les mêmes circonstances que moi, vous auriez agi comme je l'ai fait. —Moi! s'exclama Nilka. Moi! agir comme vous l'avez fait! Jamais! Rien au monde, rien ne m'aurait suggéré l'idée d'accuser de vol une personne innocente, Mlle Rouvain! ajouta-t-elle, d'un ton indigné. —Qui sait?... fit Judith. —Vous dites? s'écria Nilka. —Écoutez, l'Oiseau Bleu, écoutez! Mlle Laventurier, celui qui vous a si vaillamment défendue, ce soir-là... —Eh! bien? —Eh! bien, ce monsieur est mon fiancé, Mlle Lhorains, etc... —Vos... votre fiancé, dites-vous? cria Nilka. M. Laventurier votre fiancé à vous, Mlle Rouvain?... Oh!... Ce n'est pas vrai! —Pardonnez-moi, c'est vrai, Mlle l'Oiseau Bleu. Personne ne le sait mieux que moi, je crois, ajouta-t-elle en riant... Nous sommes fiancés, et nous devons nous marier ensemble le 15 septembre prochain, affirma effrontément Judith Rouvain, sans même rougir, en proférant ce mensonge. —M. Laventurier... votre fiancé... Je ne le savais pas... balbutia Nilka. Judith fut tentée de détromper la jeune fille en ce qui concernait le nom de Paul; cela aurait, en quelque sorte, donné plus de force à son mensonge et eût mis plus de défiance encore dans le cœur de l'Oiseau Bleu. Pour une raison ou pour une autre, elle n'en fit rien cependant, et pendant longtemps encore, Nilka resterait dans son erreur. —Vous le comprenez sans peine, reprit Judith, j'étais outrée de voir Mlle Laventurier, mon fiancé, celui que j'épouserai, à l'autome, vous regarder avec admiration, et... je me suis vengée... sur vous; voilà! —M. Laventurier... Votre fiancé... redisait, sans cesse Nilka, comme si elle n'eût retenu que ces mots

chère petite!... Elle pleure, parce que ce M... Laventurier n'est pas venu veiller avec elle ce soir, ainsi qu'il le lui avait promis... Mais, je n'ai fait que mon devoir... Et puis, Mlle Nilka finira par l'oublier ce garçon qui la trompait... Pauvre, pauvre chère petite! Ca me brise le cœur de la voir se désoler ainsi... cependant je n'y suis rien! Nilka oublierait-elle, ainsi que le croyait, ou du moins, l'espérait Joel?... Elle est terrible, presque intolérable, la première déception d'amour! CHAPITRE XIII ON DEMANDE... Le notaire Schrybe était très fatigué; il était aussi très abruti, très occupé. C'est que, depuis trois jours, son bureau était littéralement envahi, non seulement par des clients, mais par des gens accourant en réponse à une annonce, parue dans les principaux journaux de la ville; une annonce ainsi conçue: "On demande... On demande un gardien, pour un bateau. Inutile de se présenter, à moins d'être en position de pouvoir disposer de tout son temps à la garde de ce bateau. Ce n'est pas nécessaire d'être navigateur pour obtenir la position, car le bateau en question est à l'ancre. Conditions avantageuses. Bon salaire. Pour autre renseignements, s'adresser au notaire V. Schrybe, 23, rue A—, Québec." Cette annonce, nous l'avons dit plus haut, avait attiré un grand nombre de gens, dont la plupart ne se présentaient que par curiosité... Quel était ce bateau?... Où, dans quelle rivière était-il ancré?... Et pourquoi exigeait-on un gardien pour ce bateau, puisqu'il était à l'ancre?... A toutes ces questions, le notaire ne donnait que de vagues réponses, car il savait fort bien que nul de ceux qui se présentaient n'était en position de consacrer tout leur temps à la garde du bateau. Depuis trois jours que cela durait

LA PAROLE

J. E. FORTIN,
Président

P. E. RIOUX,
Dir.-Gérant

Journal indépendant des partis politiques et rédigé en collaboration.

ABONNEMENT

Canada par malle, un an.....\$2.00
 Canada par malle, six mois.....\$1.25

Etats-Unis et Europe, un an.....\$3.00
 Etats-Unis et Europe, six mois.....\$2.00

TELEPHONE 32

B. P. 166

PROTEGEONS-NOUS CONTRE LE FEU

Il serait opportun, il nous semble, que le Conseil de Ville commencât à s'occuper de doter Drummondville d'appareil à incendie et d'un corps régulier de pompiers et policiers.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas eu à déplorer de trop grands malheurs causés par le feu, mais rien ne nous garantit qu'une conflagration ne viendra pas un jour ou l'autre jeter la consternation dans nos rangs.

Nous devons rendre hommage à l'habeleté et au courage de nos pompiers volontaires; ils font des prodiges avec l'outillage incomplet qu'ils ont à leur disposition et leur peu d'entraînement.

Pour être en mesure de combattre le feu avec efficacité, ces pompiers devraient avoir de temps à autre des exercices, et même il serait à souhaiter qu'un homme d'expérience reconnue, fût invité par le Conseil de Ville à venir donner une conférence à nos volontaires, à moins que le Conseil de Ville ne décide de réorganiser son département du feu et de la police, en nommant un chef compétent qui serait à la tête des deux départements, comme nous en voyons par exemple à St-Hyacinthe et autres villes qui nous entourent. Le temps est arrivé d'étudier sérieusement cette question. La population sera augmentée de 2000 d'ici un an. Nous aurons besoin d'une surveillance plus grande dans nos rues. La construction augmentera en proportion. Il nous faudra protéger nos propriétés contre le feu, de sorte que la nomination d'au moins quatre policiers et pompiers réguliers s'impose, avec l'acquisition, bien entendu, d'une pompe à incendie.

A ces quatre policiers-pompiers réguliers viendraient s'adjoindre un nombre suffisant de volontaires pour combattre l'incendie.

L'on objectera probablement la dépense assez considérable qu'entraînerait pareille réorganisation. Il est vrai que la dépense sera assez lourde. Mais considérons qu'un seul feu peut nous faire perdre en quelques heures beaucoup plus que les sommes requises pour l'achat d'appareils à incendie et les salaires de ces employés.

De plus, il ne faut pas oublier qu'ici, à Drummondville, nous payons un taux d'assurance-feu beaucoup plus élevé que le taux exigé par exemple à St-Hyacinthe, Sherbrooke, Trois-Rivières, Thetford-Mines.

L'économie que les propriétaires et locataires réaliseraient sur leurs assurances compenserait pour une partie, au moins, les déboursés que nous aurions à faire pour la réorganisation de nos deux départements du feu et de la police.

La réputation de Drummondville par ailleurs, ne s'en porterait que mieux. Nous avons déjà à notre crédit, un aqueduc avec filtre, qui fournit une très bonne eau à la population; de bonnes rues, également, si l'on se donne la peine de les arroser en été; de bons trottoirs. Enfin notre ville est organisée et est prête à recevoir le surplus de population qui ne manquera pas de nous arriver d'ici quelques mois.

Mais, ne l'oublions pas, il est grand temps de doter la Ville d'un corps de policiers et pompiers réguliers. La communauté en bénéficiera sous le rapport de la protection contre le feu, la réduction des taux d'assurance, et le bon ordre qui doit régner dans toute ville bien organisée.

PROPRIO

NETTOYAGE, PRESSAGE TEINTURERIE

Nous désirons annoncer au public que nous venons d'ouvrir un atelier de pressage, nettoyage et teinturerie des plus modernes.

Nous faisons aussi toutes réparations de fourrure Nos prix sont exceptionnellement bas.
Prix spéciaux pour articles de deuil.

Venez nous voir

G.-E. LANGLAIS ALPH. FORTIN Enr.
Teinturier-Nettoyeur Tailleur en fourrure

16 COCKBURN, coin BROCK
Drummondville

BILLET HEBDOMADAIRE

L'AMITIE

Nous vivons à une époque où le génie moderne cherche à améliorer, à perfectionner, à développer, à harmoniser le monde extérieur pour augmenter le bien-être. L'auto, l'avion, le téléphone se multiplient chaque jour d'une façon prodigieuse, nous aident à parcourir rapidement les plus grandes distances, comme aussi à nous mettre en communication avec les personnes séparées de nous par des milliers de kilomètres. C'est brûler la vie. Il faut aller vite, toujours plus vite, encore plus vite. Cette rapidité vertigineuse est, en un certain sens, un progrès dont nous avons sujet d'être fiers. Au surplus, la religion ne voit pas de mauvais œil l'organisation des sociétés modernes, mais c'est à la condition que le progrès moral aille de pair avec le progrès matériel; bien mieux: que le surnaturel domine le naturel, et que les sentiments de l'âme ne se dégradent pas dans des régions inférieures. Aussi serait-il inconsidéré de lier l'idée de progrès à celle de rapidité, et de croire que tout ce qui se fait vite représente en toutes choses une amélioration incontestable. Il est bien évident qu'aucune raison ne permet à celui qui fait "du cent" à l'heure avec son auto, ou qui s'offre un voyage encore plus rapide en avion, ou qui met son bonheur à converser par le téléphone avec des personnes vivant au loin, il est évident, disons-nous, qu'aucun motif n'autorise celui-là à imprimer une semblable allure à sa vie sentimentale. Il ne doit pas oublier que celle-ci est d'autant plus grande et plus sacrée qu'elle sert d'instrument à d'autres opérations plus relevées et plus sublimes. A force de s'habituer à aller vite en tout, il y a des gens qui décernent, un beau soir, le titre d'ami à l'inconnu, qu'ils n'ont fait qu'entrevoir le matin. Cela arrive fréquemment sur "notre machine ronde qui a perdu la boule" selon la pittoresque expression d'un humoriste réputé.

Les gens les plus sérieux donnent le nom d'amis à des personnes avec lesquelles ils n'ont que des relations superficielles, ou toutes récentes. Et si vous avez la simplicité de vous en étonner, et que vous demandiez à l'un d'eux:

—Vous connaissez beaucoup X...?
Il vous répondra sans la moindre hésitation:

—Mais oui, c'est mon ami.

—Votre ami? Comment cela?

—Je lui suis intimement attaché.

Nous nous sommes rencontrés, l'autre jour, nous avons devisé un peu de tout en prenant ensemble un apéritif.

Tournez-vous vers les jeunes, c'est la même chanson. Michel vous parle de son ami Jacques. Si vous remontez à l'origine de cette prétendue amitié, vous trouvez qu'elle est de date toute récente, et qu'elle est due à une rencontre à la chasse, ou à une partie de tennis, ou à une représentation cinématographique, ou à quelque événement de cette importance. Légèreté, vanité, intérêt personnel, le plus souvent inconscience, quand ce n'est pas pur caprice, voilà ce qu'on remarque à la source de ces amitiés. Quoi qu'il en soit du motif qui pousse un grand nombre de gens à profaner de la sorte le titre d'ami, l'amitié ainsi entendue diffère totalement de l'idée élevée que s'en faisaient nos pères. Ce n'est plus l'amitié vraie, réfléchie et solide. Rien d'étonnant, dès lors, si, à l'usage, elle ne se montre ni sûre, ni fidèle, ni dévouée, ni même agréable. De surcroît, rien de plus fragile que cette amitié frelatée. Il n'a fallu qu'un instant pour la former, il ne faut qu'un moment pour la rompre. C'est le sort de l'amitié qu'on s'empresse d'accorder à quiconque fait semblant de vous trouver à son goût.

On dit communément, et on a raison de le dire: "L'ami de tout le monde n'est l'ami de personne." On va partout en disant: "Il n'y a plus d'amis." Mais comment trouverait-on un ami là où il n'y a point d'amitié?

SEBASTIEN HERSCHER,
Archevêque de Laodicée, ancien évêque de Langres.

—LES ANNALES

POUR NOS COLONS
suite de la page 7

Adresse: Evêché de Gaspé, Gaspé, P. Q.

M. l'abbé Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur pour le diocèse de Chicoutimi. Adresse: Chicoutimi, P. Q.

Nous conseillons à ceux qui songent à aller s'établir dans une de nos régions des colonisations à se procurer la brochure "Emparons-nous du Sol", de M. Hormidas Magan, publiciste du gouvernement. Elle leur sera envoyée gratuitement sur demande adressée à l'honorable J.-E. Perreault, ministre de la Colonisation, Québec.

M. J.-E. Robert, agent de colonisation et d'immigration, 50 rue Notre-Dame Est, Montréal, P. Q.

NOTRE VOIERIE PROVINCIALE

Le récent congrès des cantonniers de la Province de Québec, tenu dans la vieille capitale, la semaine dernière, devra compter dans l'histoire de notre Voirie Provinciale, et marque un tournant qu'il est important de noter. Il accuse l'exécution d'une politique qui va désormais soulager considérablement les épaules des contribuables de cette province, et tout particulièrement des cultivateurs qui sont encore la classe la plus intéressante et la plus importante à protéger. Tous les citoyens de cette province, habitants des grandes villes comme fermiers des campagnes les plus reculées, sont intéressés à l'amélioration des voies de communication. De bons chemins sont aussi nécessaires à l'agriculture qu'au commerce ou à l'industrie. Les cultivateurs qui ont toutes les facilités voulues pour aller vendre leurs produits au marché, pour communiquer rapidement entre eux, sont prospères et vivent heureux.

Le gouvernement ne pouvait retarder plus longtemps de prendre à sa charge tous les frais d'entretien des routes modernes. Pourquoi n'aurait-il pas soin de tous les chemins? Une ville bien organisée veille bien à ce que toutes les rues des divers quartiers soient pavées et soigneusement réparées? Cela ne nécessite, après tout qu'un outillage plus complet et un personnel plus nombreux.

Le tourisme est devenu une des industries qu'il convient de traiter avec le plus d'égards. Il a apporté à notre Province une somme considérable de revenus dont bénéficient non seulement les citadins, mais également les bœufs de la campagne, quoique ces derniers soient moins favorisés que les premiers. Il nous suffira de mentionner, pour ce qui regarde le district de Québec, le refus obstiné de la Commission des liqueurs d'accorder un permis de servir le vin et la bière à table, aux hôtels de la campagne les plus fréquentés par les touristes, quand la municipalité et les citoyens ne s'opposent pas à ce qu'une telle licence soit accordée aux hôteliers. On conçoit comme il est difficile pour nos hôteliers des grands villages de se rendre à la demande du gouvernement d'améliorer leurs hôtels afin de donner à la clientèle des touristes le meilleur service possible, les revenus des chambres et de la table n'étant pas suffisants pour justifier une telle amélioration, alors qu'on pourrait compter se reprendre avec la vente, au repas, des vins et des bières. Mais la chose est impossible à la campagne, ceci est contre la morale publique.

Pour revenir à la voirie, la décision prise par le gouvernement d'assurer la charge de toutes les entreprises et de l'entretien des grandes routes modernes va donc soulager considérablement la classe des cultivateurs. Cette politique, depuis longtemps promise, trouve enfin son application.

Le congrès des cantonniers a eu pour effet de faire rencontrer tous ces braves ouvriers de nos routes avec les autorités du département de la voirie, et assurer une coopération plus efficace et plus intime, entre chefs et employés. Nous espérons que l'an prochain, nos grandes artères nationales seront encore mieux entretenues qu'elles l'étaient l'an dernier et que notre province continuera à garder la tête de la confédération au point de vue de la voirie nationale.

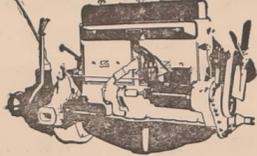
Edouard Fortin.

M. J.-N. Jutras, agent de rapatriement 59 rue Notre-Dame Est, Montréal, P. Q.

M. l'abbé G. Cassivi, missionnaire-colonisateur pour la Gaspésie.

En politique, une erreur enveloppée de prestige impressionne beaucoup plus qu'une vérité sans prestige.

Achetez le McLaughlin-Buick pour sa puissance



LES côtes beaucoup plus escarpées que celles qui sont habituellement gravies avec difficulté n'offrent aucun obstacle à la puissance irrésistible du moteur McLaughlin-Buick avec valves-en-têtes.

Sous le capot du meilleur McLaughlin-Buick se trouve une force réelle de soixante-quinze chevaux—cependant cette force est si flexible, si facile à contrôler—le moteur répond si vite au contrôle du carburateur et de l'allumage et l'absence de vibration est si notable, qu'on a peine à se rendre compte qu'on a sous son contrôle un moteur d'une si grande puissance.

On se rendra compte du peu de soucis qu'occasionne à l'usager ce moteur si puissant par le fait qu'il ne nécessite qu'un seul changement d'huile par saison—que les ennuis résultant de la dilution de l'huile dans le carter, de la présence de poussière de gravais ou d'eau, sont complètement bannis grâce au système de ventilation du carter au châssis scellé et au triple scellage du moteur—une protection combinée qu'on ne trouve dans aucun autre auto quel qu'en soit le prix.

Donc pour obtenir la puissance — abondante — uniforme — fiable — flexible — moelleuse — Achetez le McLaughlin-Buick.

HERCULE MILOT
GARAGE MONTPLAISIR
DRUMMONDVILLE

Le Meilleur
McLAUGHLIN-
BUICK
qui ait été fait

QUAND DE MEILLEURS AUTOMOBILES SERONT FABRIQUÉS, McLAUGHLIN-BUICK LES CONSTRUIRA

MINUIT

Mon coeur, mon coeur, déjà minuit!
Pas un astre ne nous éclaire;
L'orgueil a masqué ma misère,
Le rire a masqué mon ennui!

J'ai fait cingler les beaux navires
De tous mes rêves ingénus
Vers de chimériques empires;
Ils ne sont jamais revenus.

L'amour m'a crié de le vivre.
Oh! mon coeur,—quelle lâcheté!
N'avez pas même osé le suivre,
Lui, peut-être la Vérité!...

Pour peupler tant de solitude,
Les autres, qui croyaient savoir,
M'ont proposé leur certitude:
Mais rien n'est monté dans le soir.

Mon coeur, il n'est pas d'aube humaine
Sur l'éclatant jour éternel;
N'avez pas même osé le suivre,
Lui, peut-être la Vérité!...

Et puis, demain, l'homme et le terre
Cesseront d'être un souvenir...
Ah! comme il vaudrait mieux se taire
Et se contenter de mourir!

Jacques NOIR.

La femme qui prend Vinol va mieux maintenant

"J'étais faible et je n'avais pas de vigueur. Depuis que j'ai pris Vinol, je vas mieux et je peux faire mon travail". G. Barnesberger. La première semaine que vous prenez Vinol, vous commencez à vous sentir plus fort, vous mangez et dormez mieux. Vinol est un simple stimulant composé de fer et d'huile de foie de morue en usage depuis plus de 25 ans chez les femmes faibles et nerveuses, les hommes épuisés et les enfants malades.

L.-C. CADIEUX,
Pharmacien,

L'ESPOIR

La vie est plate et morne et sous
des brumes grises
Se perdent les chemins par où l'on
est passé...

Et l'on ne pourrait plus marcher
d'un pas lassé
Si l'espoir ne jetait ses lueurs
indécises.

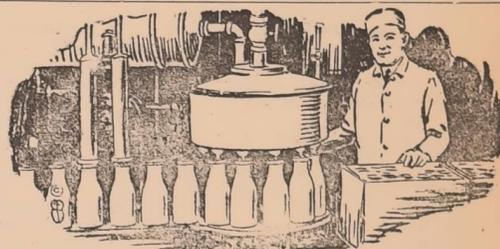
Bel inconnu charmeur, illusion qui
grises,
Tu pares l'avenir au contour effacé
De toutes les couleurs qui
manquent au passé;
Tu dresses Chanaan, les voluptés
promises.

Homme, ne gémis pas si ton coeur
est déçu:
C'est connaître le ciel que l'avoir
aperçu;
Mais ferme pour toujours tes
obscurités prunelles.

Si tu ne veux plus voir, sur le
chemin suivi,
Au pays du mirage et de l'inassouvi,
La chimère en délire ouvrant ses
folles ailes

Ernest PEROCHON.

Nous avons le plaisir de publier
ces vers inédits de M. Jacques Noir,
à qui a été décerné le Prix National
de Poésie pour 1926:



PROPRE — RICHE LAIT PUR

Pasteurisé et gardé dans un endroit sanitaire par un système moderne de réfrigération, et de machineries perfectionnées, mis dans des bouteilles passées à la vapeur et hermétiquement bouchées — cela vous assure un produit absolument pur et nourrissant.

Donnez-nous votre commande
chaque jour et assurez-vous
un service parfait en faisant
inscrire votre nom sur notre liste
de distribution.

CREMERIE DRUMMONDVILLE

F. X. BELHUMEUR, PROP.

17-24-3

LES PLUS NOUVEAUX COMPLETS POUR PAQUES

L'homme qui aime à être bien mis, l'homme qui s'y connaît dans la qualité et l'élégance des vêtements confectionnés trouvera exactement ce qu'il désire dans nos nouveaux complets "Satisfaction Brand", pour le printemps. Nous vendons également les complets faits sur mesure que nous livrons dans cinq jours.

NOTRE ASSORTIMENT DE LA FAMEUSE CASQUETTE "CAPITAL" EST COMPLET

Avant d'acheter votre nouveau chapeau venez voir nos prix.

GRAND CHOIX DE SOULIERS

Souliers pour hommes et jeunes gens. La toute dernière nouveauté à des prix défiant toute compétition

Nous avons aussi en magasin un beau choix de chemises d'une confection irréprochable

BARBE & RÉMILLARD
DRUMMONDVILLE

169 rue Hériot, en face de la Cie d meubles Rolland.

Tabac à Chiquer King George's Navy 2 Palettes pour 25¢

CIGARES CHECK 5¢

Chaque bouffée, un délice.

LA SESSION PROVINCIALE

Nous sommes présentement, comme beaucoup le croient dans la dernière semaine de la session provinciale. Cependant il semble peu probable que la prorogation puisse avoir lieu à la fin de la semaine, même avec les trois séances par jour que la Chambre fera selon les termes que l'hon. M. Taschereau a fait adopter vendredi dernier. Dans ce cas, la session se prolongerait jusqu'aux premiers jours d'avril.

La chambre a voté en troisième lecture la loi créant la commission d'enquête sur le théâtre. M. Taschereau fit remarquer que M. L'Archevêque, député de Mercier, lui avait demandé de retarder cette troisième lecture à la prochaine séance. Il demanda au chef de l'opposition s'il insiste pour ce délai, M. Sauvè n'insiste pas et la troisième lecture est votée.

POUR LES INSTITUTEURS La pension des fonctionnaires d'enseignement primaire à la retraite le ou après le premier le janvier 1924, fixée au minimum de cent cinquante dollars, et celle qui est inférieure à trois cent dollars, doivent être augmentées d'autant de fois la somme de cinq dollars que le fonctionnaire a passé d'années dans l'enseignement en sus de vingt années, jusqu'à concurrence de trente-cinq années, s'il a payé la retenue sur le salaire qu'il a touché pour ces années-là, pourvu toutefois, que sa pension n'excède pas trois cents dollars.

Les résolutions sont adoptées puis la Chambre vote la loi en troisième lecture. LES VALEURS MINIERES On discute de nouveau la loi présentée par M. Nicol à l'effet de modifier la taxe sur les valeurs minières sans valeur au pair.

Le ministre explique que dans le passé de petites industries qui voulaient s'établir sur certaines terres sous licence de coupe de bois ne pouvaient le faire sans l'assentiment des concessionnaires. Le gouvernement ne pouvait vendre pour fins

industrielles des terres sans licence. Avec l'amendement on aura ce droit, mais l'acheteur devra payer une indemnité au concessionnaire pour les dommages causés au point de vue de la coupe du bois. Cette indemnité sera fixée de gré à gré, où, s'il y a désaccord par la commission des services publics.

Les résolutions du projet de loi furent adoptées et la seconde lecture fut remise à la prochaine séance.

LA TRAVERSE DE LEVIS La Chambre est appelée ensuite à concourir dans des amendements faits par le conseil législatif au bill concernant la traverse entre Québec et Lévis. M. A. Duranleau, député de Laurier, s'oppose aux amendements et veut que la commission des services publics soit autorisée à étudier les conditions de la traverse pour le service d'hiver comme pour le service d'été. C'est que l'assemblée législative avait décidé et M. Duranleau demande de revenir à cette décision.

L'hon. M. Galiepau, après avoir déclaré que les intérêts qu'il a dans la compagnie de la traverse dont il est le président sont à peu près nuls, ajoute que les maires de Québec et Lévis ont permis à la compagnie de donner un service de vingt minutes parce qu'ils ont réalisé que le service d'un quart d'heure était impossible. Il assure que la compagnie veut donner satisfaction au public et rappelle que les tribunaux viennent de rejeter une action prise contre la compagnie et a reconnu que celle-ci ne pouvait donner plus qu'un service de vingt minutes. La compagnie, assure le ministre, remplit son contrat durant l'hiver et comme le litige est pour le service d'été, M. Galiepau propose que l'amendement de M. Duranleau soit rejeté. La Chambre pense de même et adopte le bill tel qu'amendé par le conseil législatif.

La Chambre, en comité des subsides continue à voter les crédits de l'hon. M. Caron, ministre de l'agriculture.

LE BILL DE LA VOIRIE A ETE ADOPTE

Lors de la troisième lecture du bill de la voirie, hier soir, M. Sauvè a proposé l'amendement suivant auquel l'hon. J.-E. Perrault au nom du ministre de la voirie s'est opposé, affirmant que le gouvernement peut continuer son œuvre de bonne voirie, en entretenant lui-même ces chemins. Cet amendement qui a été déposé par 38 à 12 voulait que le bill fut de nouveau renvoyé au comité plénier avec instruction de remplacer, article 17, les mots "le ministre de la voirie peut consentir à entretenir et réparer entièrement au frais de la province, et tout ou en partie les chemins améliorés mentionnés dans le règlement ou la résolution" par les mots "le ministre de la voirie fait entretenir

et réparer aux seuls frais de la province les chemins améliorés mentionnés dans le règlement ou la résolution".

AUTRE AMENDEMENT Aussitôt après, M. Jos. Dufresne, de Joliette, proposa un autre amendement qui fut déposé par 39 à 12. Que tous les mots après "Que" dans la motion en discussion, soient retranchés et remplacés par les suivants: M. Dufresne demandait que le bill fut renvoyé au comité plénier, avec instruction de retrancher de l'article 17 le paragraphe suivant: "4. Le ministre de la voirie peut, par un avis qu'il publie dans la Gazette Officielle de Québec, cesser d'entretenir et de réparer un chemin amélioré aux frais de la province."

Le bill de la voirie fut alors adopté en troisième lecture, et la Chambre se forma en comité des subsides.

L'EUROPE EST MENACEE D'UNE GUERRE

Au moment où le commission préparatoire de la Société des nations se réunit à Genève, pour débattre les plans préliminaires d'une conférence internationale de désarmement, l'atmosphère s'obscurcit dans les Etats balkaniques. Des dépêches de Rome palent de mobilisation et rapportent la nouvelle avec une grande richesse de détails prêtant des intentions belliqueuses à la Yougoslavie, mais le gouvernement de Rome se tient coi.

Le gouvernement de Belgrade et ses représentants dans les capitales de l'Europe prétendent ne vouloir que se protéger contre les incidents de frontière. L'Agence yougoslave à Belgrade qualifie toutes ces rumeurs d'inventions. Elle proteste des intentions pacifiques du pays.

LA SESSION FEDERALE

JUSTICE AUX PROVINCES MARITIMES

Le premier ministre, au cours d'un long discours fait à la Chambre, a annoncé les intentions du gouvernement, qui soumettra durant la présente session la législation nécessaire à ce sujet, de faire droit aux réclamations des provinces maritimes dans la mesure suivante: REDUCTION DES TAUX DE FRET

Une réduction de 20 pour cent sur les taux de fret sur le trafic qui origine et se termine aux stations dans la région voisinant l'Atlantique (Chemins de fer canadiens nationaux) y compris le transport par mer pour cette région des exportations et des importations, et l'application de la réduction de 20 pour cent pour la région voisine de l'Atlantique sur la proportion des taux généraux sur tout le transport qui origine des stations dans cette région de l'Atlantique (sauf pour les marchandises importées par mer) et qui est destinée à des endroits situés au-delà de la région de l'Atlantique.

SUBSIDES DE \$1,600,000. Le paiement en subsides d'une somme globale de \$1,600,000 pour les trois provinces maritimes, dans la proportion suivante: \$875,000 à la Nouvelle-Ecosse, \$600,000 au Nouveau Brunswick et \$125,000 à l'Île du Prince-Edouard.

L'établissement de commissions GALLY 40 F.M. du port à Halifax et à St-Jean. La soumission de toute la question des subsides provinciaux au sujet des réclamations des provinces maritimes à la conférence qui sera tenue cet été entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

La soumission au Parlement, qui discutera, de la question de l'acquisition par le gouvernement d'Ottawa du chemin de fer de la vallée de St-Jean, dans le Nouveau-Brunswick, le rapport mentionnant simplement à ce sujet que la question soit référée à une cour ou à une commission pour décision.

Une attention immédiate va être donnée aux besoins de l'Île du Prince-Edouard dans le sens d'une institution pour l'enseignement des connaissances techniques avec en outre une part faite à l'instruction en matière agricole.

La nomination d'un sous-ministre qui s'occupera exclusivement de la question des pêcheries, question qui était jusqu'ici à la charge du sous-ministre de la marine et des pêcheries, M. Alex. Johnson. L'encouragement à être donné à la production du coke canadien avec une

prime de 50 sous la tonne attachée au coke produit de charbon canadien.

La soumission des questions de tarifs sur le charbon, l'antracite et le coke, à une commission d'avis sur les tarifs et les taxes, commission à laquelle les demandes pour des rajustements de tarifs ont déjà été faites par les industries des provinces maritimes qui se trouvaient affectées.

NEGOTIATIONS AVEC LES ETATS-UNIS

Au sujet des demandes des provinces maritimes pour obtenir de meilleures négociations commerciales avec les Etats-Unis pour les produits de la pêche, des forêts et de la ferme, le premier ministre King a disposé de la question en référant à la nomination d'un ministre canadien à Washington, nomination qui a rendu plus faciles les négociations avec l'autre pays. Il a aussi référé à la clause insérée dans la législation douanière par le T. H. W. S. Fielding et qui donne au gouverneur en Conseil le pouvoir de faire telles réductions qu'il voudrait sur les droits imposés sur les bestiaux, les blés, la farine, l'avoine, l'orge, les patates, les oignons, les navets, le foin, le poisson importés au Canada des Etats-Unis, ces réductions devant être faites en proportion de celles faites d'autre part sur les produits similaires canadiens exportés aux Etats-Unis par le Canada.

Sur la question épineuse de l'industrie de l'acier, le premier ministre a référé au fait que la commission tarifaire était dans le moment à s'occuper de cette question. On croit toutefois qu'il y a encore des chances pour la Nouvelle-Ecosse que son industrie de l'acier soit l'objet de secours additionnels.

DIVERS

La députation fédérale a observé le premier jour du printemps en refusant pour la neuvième fois d'accepter le bill de la compagnie du canal de Montréal. Ottawa et Baie Georgienne en deuxième lecture afin de le soumettre au Comité des Chemins de Fer et Canaux.

Toute la séance fut consacrée à ce sujet sans lui faire faire le moindre progrès. Heureusement pour M. Chevrier, député d'Ottawa, que les nouveaux règlements ne sont pas encore en vigueur car il aurait été forcé de dire en quarante minutes ce qui lui a pris deux heures et demie. Il y a eu plusieurs passes d'armes assez vives et certaines remarques de M. Chevrier ont dû être retirées. Ce dernier semble croire que les

directeurs de la International Paper Co., sont au fonds de l'opposition au projet du canal de la Baie Georgienne parce que leur intention serait, dit-il, de créer un monopole pour l'exploitation de l'énergie électrique.

Cette accusation gratuite du député d'Ottawa ne tient pas debout devant l'opposition des gouvernements d'Ontario et de Québec.

M. Chevrier dit que le canal doit être construit d'abord, et ensuite les pouvoirs d'eau seront exploités. Il proposa même au gouvernement de faire insérer une clause à l'effet que la compagnie ne retirera aucun profit de l'énergie électrique tant que le canal ne sera pas terminé.

L'honorable Dr Manion, avec franchise qu'il désire la mort de ce bill et mieux vaut le tuer maintenant que de l'exécuter au comité des chemins de fer et canaux.

Le colonel Arthurs conservateur appuie le bill, mais en ce qui concerne le canal seulement et non les pouvoirs d'eau. Il dit que le canal Welland, qui nous cote \$110,000,000, fut une erreur favorisant surtout les américains.

M. Garland, de Bow River, dit que M. Chevrier aurait été plus près de la vérité s'il avait dit: "Le Canada pour les Siftons plutôt que le Canada pour les Canadiens."

M. Bessett a proposé un sous-amendement important déclarant les pouvoirs d'eau être à l'avantage général du Canada les plaçant ainsi sous le contrôle absolu du Parlement fédéral, mais le Président le déclara hors d'ordre.

George Perley, demanda au gouvernement s'il a l'intention de faire quelque chose pour les veuves et les enfants des employés civils morts à leur retraite ou en service avant que la pension pour les veuves soit établie.

L'honorable M. Robb dit que la question est à l'étude. Le général Clark, de Burrard dit au ministre des finances de ne pas oublier la permanence des fonctionnaires du Rétablissement civil et autres employés temporaires depuis des années.

De son côté, M. McQuarrie rappelle au premier ministre qu'il a promis de prolonger le délai permettant aux employés civils de faire un choix entre la nouvelle et l'ancienne méthode de pension.

L'honorable MacKenzie King remarque que s'il a fait une promesse en ce sens, elle se réalisera comme cela arrive généralement.

Bientôt le Parlement devra être mis au courant de la démission du colonel O. M. Biggar, directeur général des élections, si ce dernier persiste à vouloir s'en aller. On continue à parler de son successeur probable dans les cercles parlementaires.

Parmi les noms mentionnés sont les suivants: MM. G. W. Kyte, ancien whip en chef du parti libéral. M. M. Dymond, chef d'élection du parti libéral dans Ontario; Jules Castonguay, depuis plusieurs années assistant du colonel Biggar et Alex. Smith, avocat d'Ottawa, l'avisur légal du parti libéral.

Lorsque le ministre du Commerce fera étudier ses crédits il annoncera probablement que le Canada a décidé d'envoyer une délégation commerciale dans la République Argentine. Une invitation vient d'être reçue à cet effet par le gouvernement, annonçant que ce pays aimerait à conclure un traité de commerce avec le Canada.

Le Sénat de son côté étudiera la pension du vieil âge.

L'action des extrémistes est tous jours éphémère parce qu'ils ont contre l'invincible armée des morts.

Advertisement for BON BOURGEOIS tobacco. Features an image of a tin of tobacco and the text: 'Le Voila! Bon Bourgeois en boites d'une 1/2 lb. à 60¢'. Below the tin, it says 'Tabac BON à Fumer BOURGEOIS TURCO QUESNEL'.

Large advertisement for OTTOMAN tobacco. It features a central illustration of a man in a turban and a woman, with the text 'OTTOMAN TABAC A CIGARETTE' and 'Roulez-les Vous-même'. At the bottom, it says '25 Cigarettes pour 10¢' and 'Satisfaction et Economie'.

Advertisement for WHIPPET COACH. It features an image of a vintage car and the text: 'WHIPPET COACH \$943.00 F. A. B. Drummondville Equipment complet'. Below the car, it says 'AIME BOISVERT DISTRIBUTEUR'.

Advertisement for CHAUSSURES REMISES A NEUF. It features the text: 'Le Seul en Ville Ayant Couseuse à Semelles Mécanique SATISFACTION GARANTIE'. Below, it says 'Nous avons aussi un Stock Complet de CHAUSSURES pour Dames, pour Hommes et Enfants, à un PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION.' and 'T. JULIEN'.

Advertisement for Leland Motors. It features the text: 'Leland Motors Moteurs électriques de 110 volts se raccordant au circuit de lumière 1/8 1/4 1/3 1/2 et 1 force J. O. Montplaisir AGENT 27 janv. 8 fois'.

Advertisement for Gin Canadien Melchers. It features an illustration of two men in winter gear and a dog, with the text: 'Gin Canadien Melchers Croix d'or La Boisson des Canadiens'. Below, it says 'Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral.' and 'TROIS GRANDEURS DE FLACONS Gros: - 40 onces \$3.65 Moyens: - 26 onces \$2.55 Petits: - 10 onces \$1.10'.

NOTES LOCALES

M. Gilles St-Onge, étudiant au séminaire de Nicolet, est venu passer huit jours dans sa famille. M. A. P. Duquette, de Sherbrooke, était en ville, cette semaine. M. et Mme Léandre Mercier sont allés à Manseau, pour assister aux funérailles de Rosaire Hotte. M. J. H. Houde, arpenteur, de Nicolet, était en ville cette semaine, pour affaires professionnelles. M. Clefford McGrail, de Montréal, était l'hôte de Mlle Gertrude était ici, dans le cours de la semaine. Lafontaine, dimanche dernier. M. J. E. Carrey, de Sherbrooke, M. Ovide Pepin est chez son père, M. G. E. N. Pépin. M. Ant. Montplaisir recevait quelques amis dimanche pour une partie de cartes. M. Edouard Fortin, directeur gérant de "L'Eclairer Ltée", de Beauveville et président de "La Parole Ltée", était à Drummondville, cette semaine, en voyage d'affaires. Mariage: Lundi, M. Edmond Pelletier, du Village St-Pierre, unissait sa destinée à Mlle Délia Goudreau, du

même lieu. L'heureux couple est parti immédiatement en voyage de noces à Montréal. Mlle Simonne Laflamme, de St-Hyacinthe, est en visite pour quelques jours, chez M. Brillon. M. Roméo Cardin est de retour d'un voyage d'un mois, à Montréal. M. Léo Tétrault, du C. P. R., en voyage à Montréal, dimanche. M. et Mme Adélaïde Lemire et leur fils, Gaétan, de Montréal, chez M. Rock Cardin. M. Gabriel Godin, M. Alphonse Comte, de retour d'un voyage à Montréal. Mlle Marie-Louise Phaneuf, est de retour de St-Hyacinthe. M. J. A. Garon, de Allen, Vt., était de passage lundi, chez Mlle M. L. Phaneuf. M. Lorenzo Gauthier, de Montréal, en voyage d'affaires à Drummondville. M. H. Brillon et Mde F. Grenier, de St-Jean-Baptiste, en visite chez M. Brillon de cette ville. M. Jos. Millette, de passage pour la fin de la semaine à St-Hyacinthe.

DECES DU PROFESSEUR F. X. EDOUARD DEMERS

Ce regretté citoyen s'éteint après une longue et admirable carrière. — Nombreuses marques de sympathies.

Vendredi, le 18 mars, est décédé en cette ville, F. X. Edouard Demers, à l'âge de 83 ans et deux mois.

Né à St-Georges de Henriville, il demeurait à Drummondville depuis 47 ans où ses rares qualités lui ont acquis l'estime de tous ses concitoyens.

Il se voua à l'enseignement pendant 52 ans et partout où il a passé, soit à Pierreville, Charny, Bedford ou Drummondville, il a laissé la réputation d'un homme de bien et d'un citoyen exemplaire.

Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi le 21 courant à l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. le Chanoine Melançon, curé, et le service fut chanté par l'abbé Martial Manseau, curé de St-Sophie de Lévrard et un de ses anciens élèves, assisté de MM. les chanoines Manseau, de St-Cyrille et St-Germain, de Nicolet. Pendant le service, des messes basses furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Rousseau et Demers, vicaires.

Les Chevaliers de Colomb, dont il était un des membres les plus distingués, assistaient en corps avec bannière en tête, ainsi que tous les membres de la ligue du Sacré-Coeur dont il était le président. Les porteurs furent six officiers de la ligue du Sacré-Coeur.

Conduisaient le deuil: Ses fils, MM. Clément, de St-Faustin, agent du C. P. R. et Alphonse, de Montréal; ses filles, Lumina, de Drummondville et Marie Thérèse, de St-Faustin; son gendre: M. J.-R. Sicotte, de Drummondville; ses petits fils, Edouard, René et J. C. Sicotte, de Drummondville; son neveu, Joseph Auguste Demers, de Montréal, et sa nièce, Mlle Adrienne Demers, de Bedford, Mde Stanislas Sicotte de Montréal.

Dans le cortège, on remarquait les principaux citoyens de Drummondville. Les Rév. Srs. Grises et de la Présentation ainsi que les Rev. Frères assistaient avec leurs élèves. Le chant fut exécuté sous la direction de l'abbé Joyal.

Ce regretté disparu était le fondateur et le président de la Caisse mortuaire de Drummondville. Il avait aussi organisé en 1890 l'Union St-Joseph du Canada et il en fut le premier président. Il avait fait la guerre des Fenians sous les ordres du cap Jules Roy.

Il avait été décoré par la Reine Victoria.

OFFRANDES DE MESSES M. Honoré Melançon, M. et Mme Adjuvot Frenette, Mme F. C. Demers, M. E. R. Sicotte. Le conseil des Chevaliers de Colomb de Drummondville, M. J. C. Sicotte, Mlle Marie-Thérèse Demers, Théodora Sicotte, M. et Mme J. A. Sicotte, la famille Napoléon Demers, M. J. D. Wilson, Mme C. A. Sicotte, le pensionnat des Srs de la Présentation, Mlle Sara Niquette et M. Diogène Cartier.

Tributs floraux: M. et Mme Henri Sicotte de Montréal. Bouquets spirituels: Les familles S. A. Ferland et S. Thibault. Révds Srs et les élèves du couvent de Ste-Anne, de St-Gabriel. Mlles Pauline et Françoise Demers. Témoinages de sympathies: Dr. et Mme Garon, Mme J. B. Sicotte, M. et Mme S. G. Brodeur, M. et Mme C. Rancourt, la famille Brind'amour, M. et Mme J. B. Provencher, M. et Mme Grégoire Garon, M. et Mme S. A. Pineau, la famille J. R. Brillant, les Rév. Srs de la Présentation de St-Hyacinthe, Mme W. H. Dubrulle, de Corny Point, U.S.A., Rev. Sr. Aloïsia du Bon Pasteur, M. et Mme E. Lacharité, Mme A. Sicotte, de Québec, M. A.

ECOLE GARCEAU

BULLETINS DU MOIS DE FEVRIER

Huitième année.... Elphège Simonneau Lucien Cloutier Gérard Bessette Wilfrid Demers Ovide Grisé Septième année. Roland Duguay Germain Farley Conrad Vanasse Valmore Brunet Paul André Côté. Sixième année. Oliva Labrecque Rolland Tessier Rolland Cloutier Robert Charron Marcel Pellerin

LES MUTATIONS DE PROPRIETES A D'VILLE

Dans le domaine immobilier, Drummondville n'a jamais vécu d'heures plus actives que ce printemps. Dans l'intérêt de nos lecteurs nous donnons la liste des principales transactions de la semaine en notre ville. Herménégilde Carrière a vendu une propriété rue Bellevue à M. T.-A. Gazielle pour \$3,300.00. W. Thibault à Arsène Beauchesne: un emplacement \$500.00. Romuald Blanchette un emplacement à Alphonse Jutras \$240.00. Rev. J.-N. Lessard à Egide Ma-

louin: un emplacement rue Edouard \$600.00. Jos.-C. Duchesne à Delphis Hamel un lot pour \$500.00. M. le maire W. Moisan, un édifice, voisin de la Pharmacie Lafontaine, vendu à la Southern Canada Power pour \$15,000.00 comptant. C.-H. Lalonde C.R. 10 emplacements près de la Celanese au Rev. J.-N. Lessard pour \$1,500.00 comptant. M. Arthur Pinard est à construire deux logements.

Cinquième année Aurèle Beupré Chs. Edouard Vanasse Gérard Vincent Rolland Lecompte J. Paul Lamoureux Quatrième année A. Alphonse Guévremont Lucien Rousseau Henri Lauzière Maurice Marmen Gérard Vigneault Quatrième année B. Armand Autote Camille Schampaert Armand Beauchemin Maurice Desossés Sylvain Belhumeur Troisième année A. Michel Leblanc Théo. Labrecque Sabin Belhumeur Rosaire Malouin Roger Montplaisir Troisième année B. Raoul Cloutier Robert Simonneau Rosaire Mathieu Arsène Degrandpré G. H. Leblanc Deuxième année A. Ernest Cadarette Rolland Brault Fernand Joyal Noël Chassé Jacques Mailhot Deuxième année B. Emile Beaulieu Gérard St-Louis Albert Carpentier Paul Henri Marmen Angelo Laflamme Première année A. Marcel Berthiaume Hector Boucher Guy Laferté Léopold Houle Paul Chartier Première année B. Léo Bolduc Maurice Martel Jean Lacroix Léo Bazinet Roger Prince Préparatoire. Hervé Lahaie Léopold Lamothe Jean Milot J. Réal Mailhot Robert Massé

ST-DAVID YAMASKA

Le 8 mars fut baptisé Joseph Edmond Benoit fils de M. et Mme Albin Melançon —née Marie Anne Joyal—, Parrain et marraine M. et Mme Edmond Arel, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 mars fut baptisé Délia Jeanette fille de Milton Descoteaux et de Rose Alma Lambert. Parrain et Marraine M. Adrien et Mlle Corona Lambert oncle et tante de l'enfant.

Le 11 mars, fut baptisé de Mariette Gratia fille de Wilfrid Laramé et Juliette Joyal. Parrain M. Thomas Joyal grand père de l'enfant et Jeanne Joyal sa tante.

Le 11 mars, un fils fut baptisé Bernard Germain enfant d'Adélaïde Laramé et Léa Joyal. Parrain et marraine M. et Mme Hervé Chamberland.

L'abbé Origène Grenier, à rendu visite à M. Lefebvre, curé de St-Gérard, ces jours derniers. M. l'abbé R. L'Allier, vicaire de St-Pie était au presbytère cette semaine.

Mlle Lucille L'Heureux, à passé une couple de jours à St-Guillaume chez M. Victor Gélinas. M. et Mme D. Allard Mlle F. Lemaire et son frère Charles, rendaient visite dimanche dernier chez le notaire Lemaire.

Mlle Aline et Ethel Vanasse et M. Doyon de St-Guillaume, étaient de passage à St-David dimanche dernier chez le Dr. Joyal. Mlle Antoinette Verronneau qui était chez son grand père M. Joyal nous à quitté définitivement pour aller chez ses parents à Montréal.

Mlle Cécile Gélinas de St-Guillaume était en visite la semaine dernière au presbytère l'invitée de Mlle L'Heureux. M. et Mme Albert Charland de Chicopee Mass, sont revenus dans notre paroisse pour s'établir sur leur terre. Nous leurs souhaitons bienvenue ainsi qu'à tous nos citoyens repatriés.

Une conférence agricole à été donnée ces jours derniers, par M. Boivin, agronome du comté, M. Perreault aviculteur de St-François et de M. Pelletier. M. Hector Beaulard agronome de cette paroisse, à aussi parlé quelques instants. Les cultivateurs qui assistaient en grand nombre ont paru très satisfaits des conseils de ces bons instructeurs. La débacle de la glace sur notre petite rivière David s'est faite mercredi soir le 16 courant.

Le printemps s'annonce pour de bon, les voitures roulantes ont fait leur apparition et les sucreries ont pour la plupart entaillés leurs érablières. C'est à souhait-quel récolte soit fructueuse.

M. et Mme Albert Charland de Chicopee Mass, sont revenus dans notre paroisse pour s'établir sur leur terre. Nous leurs souhaitons bienvenue ainsi qu'à tous nos citoyens repatriés.

Le printemps s'annonce pour de bon, les voitures roulantes ont fait leur apparition et les sucreries ont pour la plupart entaillés leurs érablières. C'est à souhait-quel récolte soit fructueuse.

Le printemps s'annonce pour de bon, les voitures roulantes ont fait leur apparition et les sucreries ont pour la plupart entaillés leurs érablières. C'est à souhait-quel récolte soit fructueuse.

Le printemps s'annonce pour de bon, les voitures roulantes ont fait leur apparition et les sucreries ont pour la plupart entaillés leurs érablières. C'est à souhait-quel récolte soit fructueuse.

Le printemps s'annonce pour de bon, les voitures roulantes ont fait leur apparition et les sucreries ont pour la plupart entaillés leurs érablières. C'est à souhait-quel récolte soit fructueuse.

Le printemps s'annonce pour de bon, les voitures roulantes ont fait leur apparition et les sucreries ont pour la plupart entaillés leurs érablières. C'est à souhait-quel récolte soit fructueuse.

Le printemps s'annonce pour de bon, les voitures roulantes ont fait leur apparition et les sucreries ont pour la plupart entaillés leurs érablières. C'est à souhait-quel récolte soit fructueuse.

Le printemps s'annonce pour de bon, les voitures roulantes ont fait leur apparition et les sucreries ont pour la plupart entaillés leurs érablières. C'est à souhait-quel récolte soit fructueuse.

Le printemps s'annonce pour de bon, les voitures roulantes ont fait leur apparition et les sucreries ont pour la plupart entaillés leurs érablières. C'est à souhait-quel récolte soit fructueuse.

MANSEAU

Mme J. A. Savoie est de retour d'une promenade à Sherbrooke où elle était l'invitée de sa fille Mme Richard Gaudet.

M. Jos. Biron et sa fille Rachel ont fait un voyage à Ste-Eulalie et St-Grégoire.

M. Calixte Gosselin est allé à Charny, dernièrement.

Mme Charles Beaudet, de Charny, à rendu visite à sa soeur Mme C. Gosselin.

M. C. Chabot, accompagné de sa nièce Mlle Lucienne Fréchette, sont en promenade à St-Nicholas et Québec.

M. Donat Leblanc, de Victoriaville à rendu visite à son amie Mlle R. Daigle.

M. Herménégilde Rousseau, shérif, de Nicolet, était à Manseau la semaine dernière.

M. l'abbé A. Demers, curé de Ste-Cécile de Lévrard, de passage au presbytère dernièrement.

MM. Joseph Sylvestre, maire du village, et Nazaire Soucy, maire de la paroisse sont allés à Bécancour, à la session du conseil de comté.

M. Henri Vallée, de St-Marc des Carrières, était ici dimanche.

La Rvde Mère St-Jean l'Evangeliste, Spre Gén. des SS. de l'Assomption, de Nicolet, accompagnée de Sr Marie-Eustelle, maîtresse générale des études, ont fait la visite annuelle au Couvent.

Mme Eusèbe Barbeau est allée à St-Cyrille de Wendover la semaine dernière, assister aux funérailles de Mme Dr. H. Pelletier.

M. et Mme Damase Champagne, de Victoriaville, et M. et Mme Leandre Mercier, de Drummondville, sont venus assister au service de M. R. Hotte.

Mlle Thérèse Leblanc est retournée à Victoriaville après un long séjour au presbytère de son oncle, M. le curé leblanc.

M. Léonard Trempe est parti pour, Abitibi.

Décès: Le 16 mars, après une longue maladie est décédée Rosaire Hotte, âgé de dix-sept ans, fils bien-aimé de M. et Mme Arthur Hotte.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin à neuf heures et demie, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut

chanté par M. le curé Leblanc. Les porteurs étaient: MM. Léonard Trempe, Germain Fleury, Parrott et Hector Fleury; M. Bruno Daigle portait la croix. Le défunt laisse pour le pleurer, son père M. Arthur Hotte, sa mère, née Julia Roy, ses soeurs Anita, Mme Jules Savoie et Irène. Un beau-frère, M. J. R. Savoie. A la famille si cruellement éprouvée, vont nos plus sincères sympathies.

Le printemps s'annonce pour de bon, les voitures roulantes ont fait leur apparition et les sucreries ont pour la plupart entaillés leurs érablières. C'est à souhait-quel récolte soit fructueuse.

PETITES ANNONCES

Avis de décès, funérailles, mariages fiançailles; ventes à l'encan; avis légaux; de faillites, etc., etc. — TEL. 32 — — T A R I F —

Petites Annonces: 2c. du mot, montant minimum pour une insertion: 50c. Six insertions pour le prix de cinq.

Avis de décès, de funérailles, de messes, de naissances, de mariages, de fiançailles, de services anniversaires, de remerciements, etc., etc.: 50c. par insertion selon la formule ordinaire.

Notes commerciales, "Readers": 2c. du mot; charge minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de soirées, de réunions de clubs, sociétés ou associations; annonces relatives à des parties de cartes, fêtes champêtres, etc., etc., en caractère ordinaire du journal: 10c. la ligne, le titre y compris Minimum: 50c.

Avis d'assemblées, de faillites, de vente à l'encan, de ventes par shérif, de dividendes, etc.: 10c. la ligne.

Cartes d'affaires classées: 1 mois, \$4.00; 3 mois, \$10.00; 6 mois, \$15.00; un an, \$25.00.

MAISON A LOUER Maison de huit pièces à louer et ménage à vendre à 238 rue Dorion. S'adresser à M. Armand Gauthier.

LOGEMENTS DEMANDES On demande un logement de 4 ou 5 appartements. Ecrire casier A "LA PAROLE" 10-17.

On demande un logement de 5 ou 6 appartements. Ecrire casier B "LA PAROLE" 10-17.

LAVAGES DEMANDE ON DEMANDE des lavages séchés ou non séchés. Repassage fait si désiré. Au-dessus de l'atelier de cordonnerie. 137 Hériot

A VENDRE Beau tapis "Wilton" 9 1/2 x 12 à vendre à bon marché. S'adresser Casier N.

CHAMBRE DEMANDEE On demande une chambre à proximité des bureaux de "La Parole". S'adresser Casier M.

JEUNE FILLE DEMANDEE On demande, à la "Parole", une jeune fille, de préférence habitant Drummondville, pour travail divers aux ateliers.

VIEUX JOURNAUX A VENDRE Nous avons toujours en stock des quantités considérables de vieux journaux que nous offrons aux marchands ou autres intéressés au prix du marché. "La Parole", Limitée.

LAVEUSE A VENDRE Laveuse en parfait ordre à vendre à un prix très bas. Raison: achat d'une laveuse électrique. Ecrire Casier R. pour renseignements.

AUTOMOBILE A VENDRE Machine 5 passagers de l'une des meilleures marques de la General Motors. A routé moins de 2000 miles. Est en parfaite condition. Les intéressés pourront communiquer par lettre à casier P "La Parole", Drummondville.

STENOGRAPHE DEMANDEE On demande une sténo-dactylo possédant les deux langues et ayant de l'expérience dans la comptabilité en parties doubles. Ecrire Casier S, "La Parole", Limitée.

ST-GERMAIN DE GRANTHAM Mgr. Decelles, de St-Hyacinthe, était de passage au presbytère, la semaine dernière. Il s'est rendu au couvent où une adresse de bienvenue lui fut présentée.

M. Charles Bastarache est décédé dernièrement. Outre son épouse, il laisse son gendre, M. Vénit Gaulin.

M. Nestor Blanchette de Ste-Anne des Saules est en visite chez MM. Hermas Houle et Adolphe Leclerc.

M. Pierre Leclerc et son épouse Alice Watkins, visitent leurs parents avant de partir pour aller demeurer dans l'ouest.

Mlle Rollande Côté est allée passer quelques jours à Drummondville.

M. et Mme Aimé Côté de Wellow, Macota, sont retournés dans leur famille.

M. Normand Grandmont est de retour de Holyoke, Mass. M. Edmour St-Pierre est allé à St-Hyacinthe où il a visité le poste émetteur de Radio. M. Wallace Landry est de retour de Montréal.

On nous apprend que M. Germain Landry connaît les auteurs de la disparition de son cheval et de sa voiture. Il va sans dire que les coupables seront punis. Cela contribuera sans doute à mettre un peu plus de scrupule dans l'âme de certains gens.



M. A. ALLARD EST ELU MAIRE DE ST-CYRILLE

Les élections municipales de St-Cyrille de Wendover qui avaient eu lieu le 17 février furent reprises le 21 mars à la suite d'une récente contestation.

La lutte quoique courte fut cependant très vive car plusieurs braves citoyens enviaient l'honneur de siéger au Conseil Municipal.

Les candidats en présence pour la Mairie étaient MM. Ad Guevremont et Albert Allard. Pour les sièges de conseillers, MM. S. Gagnon, Ph. Lavigne, D. Houle, R. Guévremont, J. Thibault et Alfred Martel.

Dame victoire à bien voulu sourire à M. A. Allard qui fut élu maire par une majorité substantielle.

Comme Conseillers MM. S. Gagnon, Ph. Lavigne et R. Guévremont sortirent triomphants de la lutte.

Nos félicitations aux nouveaux élus. Ils nous prient de remercier en leur noms les organisateurs et électeurs.

Pour Votre Carnet Si vous avez de la visite, une naissance ou une mortalité chez vous, dites-le immédiatement au rédacteur de "LA PAROLE"

Bureau 163, rue Hériot L SEZ LA PAROLE

ENTREZ VOIR Nous venons de recevoir un magnifique assortiment de tweeds et serges; les plus grandes nouveautés pour le printemps. Une visite est respectueusement sollicitée. Prompt service et ouvrage garanti. OSCAR LECLERC MARCHAND-TAILLEUR 79 HERIOT DRUMMONDVILLE

Traité suivant un Vieux Procédé Anglais

DEPUIS des siècles, la pipe jouit de la plus grande vogue en Angleterre, sans aucun doute à cause de la très fine qualité du tabac en ce pays. Vous pouvez maintenant vous procurer au Canada, au même prix que les tabacs ordinaires, le meilleur tabac de Virginie— traité suivant un procédé anglais—qui, dès la première bouffée, nous en avons la conviction, vous fera trouver en votre pipe la façon la plus délicieuse de jouir du tabac. Essayez un paquet de Mayfield. HACHE GROS POUR LA PIPE ET FIN POUR ROULER DES CIGARETTES. Les paquets contiennent des certificats échangeables contre des paquets de Cartes à Jouer. ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED QUEBEC

MAYFIELD Tabac à Fumer

Tabac Mon Jardin Fort pour les Hommes Forts. Le coupon inclus dans chaque paquet vous donne la chance de gagner \$5.00. MON JARDIN. ROCK CITY TOBACCO CO., LIMITED QUEBEC, CANADA. 10¢ le paquet.

Pour le Carême Macaroni CATELLI Fabricants des délicieuses fèves Catelli. HIRONDELLE SPAGHETTI. M. J. I.

"CHEZ SOI"

LE DIVORCE

Pourquoi y a-t-il tant d'ennuis dans la vie? ... Plusieurs répondront à cette question par des phrases banales, mais pour la plus forte majorité de tous ceux qui trouvent la vie monotone c'est qu'ils ne savent pas appliquer leur jugement en temps et lieu. On jugera toujours les choses sur les apparences ou les racontars, sans jamais se donner la peine de savoir si telle ou telle chose est vraie ou fausse.

Pourquoi existe-il tant de ménages malheureux de nos jours? ... Pourquoi? ... Si une chose arrive et que l'on n'ait pas la même opinion on tiendra son bout plutôt que de céder. Quand bien même on saurait qu'une telle chose est blanche on assurera qu'elle est noire, seulement pour avoir le dernier mot, l'esprit de contradiction. On disputera, on sera même quelques jours sans se parler, et même on en viendra aux coups, et la première chose qu'on sait Madame est allée trouver son avocat et a demandé un divorce. Quoi! vous dites un divorce? ... Mais oui, c'est la mode, de nos jours. On se marie, on reste ensemble un an, deux ans, et bien souvent on ne finit pas l'année. On est déjà fatigué de la vie à deux. Alors on a recours à ce remède: "LE DIVORCE".

Mais, en bonne vérité, croyez-vous bien que ce soit réellement le médicament nécessaire pour vous rendre la vie plus douce? ... Non. Pourquoi? ... Voici par exemple: Vous allez chez un Docteur et vous lui expliquez votre cas. Vous avez un gros rhume qui vous fait souffrir énormément et vous empêché de parler et de dormir. Est-ce que le Docteur vous conseillera de prendre un bol d'acide phénique ou autre substance du genre en vous affirmant que cela vous soulagera? ... Vous savez parfaitement qu'un tel poison ne ferait qu'aggraver votre mal et finirait par causer votre mort.

Eh! bien, considérez le DIVORCE comme un poison vif. Il ne causera pas la mort de votre physique mais il tuera votre moral. Il mettra la mort dans votre âme et vous fera passer des heures d'indicibles souffrances. Vous aurez cru trouver le remède pour votre bonheur, et c'est le contraire qui sera arrivé.

Pour vous, les jeunes époux, et même ceux qui doivent se marier, mettez-vous en garde contre ce fléau qui tente de se répandre parmi nos populations. Soyez indépendants de ce qui se passe au dehors de votre foyer. N'ayez pas l'esprit trop étroit, et ne faites pas comme on voit souvent dans nos campagnes où tout le monde se connaît et chacun cherche toujours à se mêler de ce qui ne le regarde pas.

Car c'est là, bien souvent, la cause première de bien des malheurs.

CARMEN.

SOYONS INDULGENTS

En parcourant, la semaine dernière, les colonnes de notre petit journal, que toute personne intéressée à Drummondville a hâte de lire, je me suis prise à murmurer contre les fautes typographiques qui s'étaient glissées dans certains articles et, sans réfléchir, comme doivent le faire, le plus souvent, ceux qui critiquent, j'ai dit "ma façon de penser" sans cérémonie, qualifiant nos ardents travailleurs de "La Parole" de gens qui connaissent plus ou moins leur métier.

L'incident demeura là, jusqu'à ce que, par une coïncidence toute fortuite, je me suis aperçue qu'à une heure avancée de la soirée, je dirai même de la nuit, il y avait, aux ateliers de "La Parole", quelqu'un qui travaillait... Une pensée sympathique vint spontanément changer le cours de mes idées, et je m'en suis voulu d'avoir jeté, dans un moment d'irréflexion, un peu de discrédit sur le petit journal de "chez-nous". Je me suis dit: Si je commençais un journal, même avec de l'expérience, entourée d'un personnel expérimenté lui-même, mais n'ayant peut-être pas la main très sûre, ayant à faire face à une clientèle constamment grandissante, à voir au fonctionnement d'une ou plusieurs machines, dont l'ultra-modernisme suscite quelquefois des embarras au début, pourrais-je vraiment réussir à faire huit pages complètes d'une typographie impeccable?...

Ce retour m'a été salutaire... mes pensées hostiles ont fait place à une juste admiration, car j'ai constaté qu'il serait plus facile de détruire une oeuvre essentiellement louable, par la critique, que de l'édifier soi-même par un travail ardu de tous les instants. Cette constatation faite... les quelques fautes rencontrées çà et là dans le journal de Drummondville (et il n'y en avait pas plus que dans certains de nos grands quotidiens) ont pris des proportions tellement petites que je n'ai plus songé à les remarquer.

Je fais donc réparation d'honneur aux dévoués collaborateurs et à tout le personnel de "La Parole" et je demande à tous ceux qui seraient tentés de leur tenir compte de ces petites imperfections de leur donner plutôt l'appui solide d'une sympathie amicale, encouragement dont ils ont besoin et qu'ils ont d'ailleurs bien des fois mérité.

HELENE.

Drummondville, 22 mars 1927.

LA IMPOSSIBLE ON NE PEUT ETRE TENU

L'arrive que l'on doit faire un effort surhumain et réaliser l'impossible.

On peut avoir besoin de gagner cinq mille dollars en huit jours lors qu'on n'en gagne autant qu'en six mois.

Un banquier aime à raconter l'histoire suivante à son fils:

Un crocodile rampa derrière un poisson et allait le dévorer, mais au moment où les formidables machoires allaient happer le poisson, celui-ci grimpa à un arbre et fut sauvé.

—Mais, dit le fils, c'est impossible, un poisson ne sait pas grimper à un arbre.

—Non, répondit le père, mais il devait grimper pour avoir la vie sauve et il grimpa.....

Il y a des circonstances dans la vie où il faut faire des choses qui paraissent impossibles et, on les fait.

Peu de gens savent ce dont ils sont capables et ne s'en rendent compte que devant un danger.

Alors, ils parviennent à faire ce qui n'est pas faisable et à défaire ce qui n'est pas défaisable.

Vous également, vous êtes capable de choses qui vous paraissent impossibles.

L'ALOUETTE DES VILLES

— I —

Quand ta fillette
Reste seulette
Dans un salon
Près d'un garçon,
Mère coupable
Tu mets le diable
En ta maison.

— II —

Quand une fille
Trop court s'habille,
Soyez prudente
Petits et grands
Elle n'aspire
Qu'à vous adire
C'est évident.

— III —

Quand une fille
Trop bas s'habille,
Autour du cou
Me criez-vous?
Elle soupire
Et semble dire:
"J'ai de l'atou!"

— IV —

Mademoiselle
Tu fais la belle
Dans tes atours
Percés à jour,
Mais tes dentelles
Obtiendront-elles
Un pur amour?

— V —

Prétention folle,
Bien loin s'envole
L'espoir joyeux
De vie à deux.
Tu restes seule
Comme une aigle
Au coin du feu.

— VI —

Que si ta robe
Point ne dérobe,
Tes bas trop clairs
Aux yeux pervers,
Tu scandalises
Lorsque la bise
Vient de travers.

— VII —

Quand sous tes manches
Noires ou blanches,
Tes bras dodus
Paraissent nus,
J'ai peu confiance
En la constance
De ta vertu.

— VIII —

L'étoffe claire
Comme du verre
Ne cache rien.
Tu le sais bien;
Sa transparence
Est une offense
Au nom chrétien.

— IX —

Fille volage
Ton beau plumage
N'est qu'un appât
Pour les goûts;
Toutes les peines
Resteront vaines
C'a ne prend pas.

— X —

Fille commune
Cherche fortune
Sur le trottoir
Quand vient le soir;
Elle trotte
Pauvre linotte
Sans rien prévoir.

— XI —

Fille pudique
Fuis la boutique
Des petits shows
Ces entrepôts,
Ou l'âme avide
Comble le creneau
De son cerveau.

— XII —

La couleur rose
N'est pas grand-chose
Quand on la tient
Du pharmacien;
Fille fardée
Ou pommadée
Est bonne à rien.

— XIII —

Quand vient sa fête
Une coquette
Donne un bouquet
Qui ne le sait?
Alors on danse
On fait bombance
Plus que jamais.

— XIV —

Quand une fille
Danse et sautille
Comme un démon
Sur le charbon,
Elle est coupable
Plus que le diable
Son grand patron.

— XV —

En fille d'Eve
Elle a des rêves
D'amour brillant
En ce moment;
Elle est pour l'homme
Ce que la pomme
Fut pour Adam.

— XVI —

Quand les fillettes
Vont en raquettes
Les soirs d'hiver
Pour prendre l'air,
Elles courraient
Dans les broussailles
Ou les bois verts.

— XVII —

Les raquetteuses
Toujours joyeuses
Vont au travers
Des grands déserts;
Puis font des rondes
Toujours fécondes
En faits d'hiver.

— XVIII —

Dans la nuit sombre
Comme des ombres
Elles s'en vont
Sans chaperon;
Pères et mères
N'ont qu'à se taire
C'est ce qu'ils font.

— XIX —

Quand tu patines

Belle gamine
Tu prends la main
D'un galopin;
Tu caracoles
Comme une folle
Sur tes patins.

— XX —

Car tu veux plaire
La chose est claire
A quelque oiseau
Genre étourneau;
Qui fait la roue
Je te l'avoue
En vrai badeau.

— XXI —

Vous pouvez croire
Que les glissières
Ont vu des jeux
Fort scandaleux;
Fille décente,
Point ne fréquente
Ces chemins creux.

— XXII —

Par petits groupes
On monte en croupe
Méli-méli
Sur un traineau;
Là, pauvre fille

Tu te gaspilles
Ou peu s'en faut.

— XXIII —

Sais-tu l'adage
D'une enfant sage?
Les jeux de mains
Sont jeux vilains;
Fille innocente
Point n'est collante
Comprends-tu bien?

— XXIV —

C'est la coutume
Qu'on se parfume
Tous les bons soirs
Pour recevoir;
Un cœur frivole
Met dans ses folies
Beaucoup d'espoir.

— XXV —

Fille légère
Je fais la guerre
A tes défauts;
Ce que je trouve
En le réprouve
En peu de mots.

METABET, E.M.M.



Je désire annoncer au public de Drummondville et des environs que j'ai de nouveau ouvert ma manufacture de portes et châsis, etc., et que je serai prêt à recevoir toute commande qu'on voudra bien me confier, à des prix défiant toute compétition.

J'ai à votre disposition un homme compétent qui se chargera de toutes les mesures qu'il sera nécessaire de prendre pour vous donner satisfaction.

Pour toute autre information veuillez vous adresser à

FABIEN LANDRY

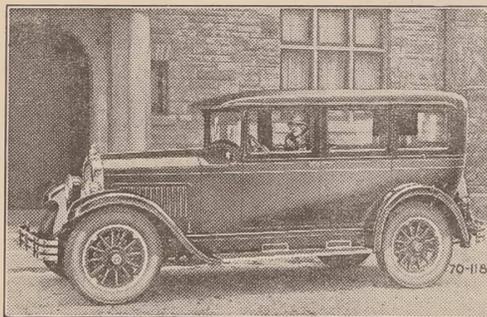
ST-GERMAIN

Où à son représentant,
J. W. BELIVEAU

WILLYS-OVERLAND

A REUSSI CELA!

SUPREMATIE DU GENIE-AUTOMOBILE
DANS TOUTES LES CLASSES



WILLYS-KNIGHT
Modèle 70A Sedan \$2,270.00
F. A. B. Drummondville
Equipment complet

NOUVEAUX BAS PRIX
POUR TOUTE LA SERIE

Lorsque vous examinerez ces nouveaux modèles, —le Whippet Quatre, le Whippet Six, le 70 Willys-Knight Grand-Six, voitures dont les prix varient de \$795 à \$3050, — vous n'aurez pas de peine à réaliser que la Willys-Overland possède maintenant la "suprémie en valeur" tout comme la "suprémie en génie-automobile", dans toutes les catégories de prix.

La série entière Willys-Overland peut maintenant se prévaloir, toutes proportions gardées, des remarquables qualités d'économie qui ont fait l'extraordinaire réputation du Whippet-Overland, la voiture qui fait "35 milles au gallon d'essence".

Ces prix sont F. A. B. la fabrique
Taxes en plus ainsi que l'équipement

AIME BOISVERT

DISTRIBUTEUR
DRUMMONDVILLE

AGENTS VENDEURS

Jules Joyal
J.-C. Rancourt

TEL. No 259

FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE

Les impulsifs continuent à régir le monde. Beaucoup d'hommes en sont encore à l'âge d'Esau, où l'individu restait incapable de dominer les impulsions qui orientaient sa conduite.

Certaines erreurs politiques ont des conséquences plus graves que la perte d'une bataille.

PEINTURES et VERNIS RAMSAY



Suprême
en
Qualité
depuis
1842

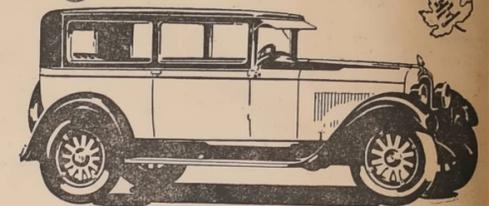
VENDUS PAR
N. PELLETIER & FILS
DRUMMONDVILLE

LA DERNIERE CREATION DE LA GENERAL MOTORS

LE SEDAN

PONTIAC SIX

Nouveau et Meilleur



La General Motors, l'année dernière, a étonné le monde par la création du Pontiac Six pour répondre à la demande faite pour un Six de qualité véritablement supérieure à des prix réellement modiques. Maintenant, après la meilleure première année dont ait joui jusqu'à ce jour une nouvelle marque d'auto, voici que le Pontiac Six nouveau et meilleur—construit dans les vastes et nouvelles usines Pontiac et représentant les plus récents progrès de la General Motors—fait son apparition! ... Aucun Six, de prix équivalent, n'a offert jusqu'à ce jour une apparence aussi irrésistible et un dessin aussi moderne! Nouvelles carrosseries Fisher, plus longues, plus basses et d'une beauté plus frappante! Nouvelles combinaisons de couleurs Duco! Nouvelles améliorations mécaniques et nouveaux raffinements, incluant de nouveaux garde-boue entièrement arrondis et des phares à faisceau lumineux incliné contrôlé par le pied! Et, en dépit de toutes ces caractéristiques attrayantes—des prix encore plus bas! ... Venez et constatez que le Pontiac Six constitue une valeur véritablement extraordinaire dans l'histoire de la fabrication des autos—

SE VENDANT A DE NOUVEAUX BAS PRIX

HERCULE MILOT
GARAGEMENT PLAISIR
DRUMMONDVILLE

Méfiez-vous des contrefaçons!

peppermint

"COMPRIMÉE"

CANDIAC

Sa forme est facile à imiter mais sa qualité est UNIQUE

Quand vous achetez des Peppermints comprimés exigez que le nom CANDIAC soit imprimé sur chaque pastille

Méfiez-vous des contrefaçons

Manufacturés à Québec par Bonbons Candiac Canada Limitée, Québec.

Les Barres au Chocolat

MARGOT 5¢

sont exquis

Manufacturées à Québec par Bonbons Candiac Canada Limitée, Québec.

10¢

Long Tom

TABAC DE VIRGINIE À FUMER

Qualité! Quantité!
Achetez Long Tom—et obtenez les deux. C'est de la vraie économie.

LT. 9

Page du Cultivateur

LA MORT ET LE BUCHERON

Un pauvre bûcheron, tout couvert de ramée, Sous le faix des fagots aussi bien que des ans Gémissant et courbé, marchait à pas pesants, Et tâchait de gagner sa chaumaine enfumée. Enfin, n'en pouvant plus d'effort et de douleur, Il met bas son fagot, il songe à son malheur. Quel plaisir a-t-il eu depuis qu'il est au monde? En est-il un plus pauvre en la machine ronde? Point de pain quelquefois, et jamais de repos: Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts, Le créancier et la corvée, Lui font d'un malheureux la peinture achevée. Il appelle la mort. Elle vient sans tarder. Lui demande ce qu'il faut faire. C'est, dit-il, afin de m'aider A recharger ce bois: tu ne tarderas guère.

Le trépas vient tout guérir; Mais ne bougeons d'où nous sommes: Plutôt souffrir que mourir. C'est la devise des hommes.

La Fontaine.

LES VOLAILLES CA PAYE ! CE QU'IL FAUT PLANTER DE BONNE HEURE

Nous sommes bien loin de produire assez d'œufs dans notre province pour répondre aux besoins de notre propre consommation. Il y a longtemps que nous chantons cela sur tous les tons. "Le Progrès du Saguenay" quotidien publié à Chicoutimi, nous en fournit ces jours-ci une autre preuve particulièrement éloquentes en ce qui regarde la région du Saguenay. Voici ce qu'il en dit:

Sait-on que quatre maisons de gros de la ville de Chicoutimi importent à elles seules, chaque semaine, 13,500 douzaines d'œufs, soit près de 800,000 douzaines en un an? Sera-t-on surpris d'apprendre que cette quantité d'œufs payée, disons au prix très bas de 40 sous la douzaine, représente la jolie somme de \$300,000 et plus? Ces calculs sont faits d'après certains renseignements qui nous ont été fournis récemment.

Oui, \$300,000 partent de ce district chaque année pour payer les œufs que nous importons.

Si encore, avec ce montant, nos familles se gavaient de cette nourriture excellente que sont les œufs! Mais non; avec ces \$300,000 on ne fait que pourvoir aux besoins les plus urgents, et encore! Combien de nos familles pauvres doivent renoncer à manger des œufs durant l'hiver parce que le prix en est inabordable? Si ce n'est pas la plupart qui s'en privent tout à fait, c'est du moins la grande majorité qui ménage trop les œufs au détriment de leur santé. Nous ne craignons pas d'affirmer cela.

Loin d'être un mets de luxe, les œufs devraient être la nourriture de tout le monde dans une région agricole comme la nôtre.

Mais pour cela, il faudrait que nous produisions quatre ou cinq fois plus d'œufs; il faudrait que chaque ferme ait son poulailler, il faudrait que les familles ouvrières se fournissent de bons œufs frais, il faudrait que la volaille utile se substitue partiellement dans l'affectation des terrains au chien aussi souvent nuisible qu'utile dans les villes et les villages.

Afin de donner une plus grande portée éducative à cette pénible statistique, nous avons demandé à notre artiste de la traduire par l'image. On pourrait sûrement relever des chiffres aussi concluants si on étudiait le marché des œufs dans toutes les villes de la province. Il y a cependant au-delà de quinze ans que le ministère de l'Agriculture enseigne et vulgarise les méthodes de

Il y a certaines espèces de légumes qui demandent à être plantées le plus tôt possible au printemps; on doit donc être prêt à commencer la culture du jardin dès que le sol est suffisamment ressuyé. Les plantes dont on mange les feuilles, et qui devraient être plantées de bonne heure, sont les suivantes: laitue, épinard, moutarde et cresson; on ne court pas grand risque à les planter très tôt. D'autres légumes que l'on cultive pour leurs bulbes ou leurs racines peuvent aussi être plantés en même temps: il ne s'agit pas de légumes rustiques cependant que ceux qui sont cultivés pour leurs feuilles. Ce sont les oignons, carottes, betteraves, panais et navets précoces. Les pois sont presque aussi rustiques, mais ils sont exposés à pourrir s'ils sont exposés au froid et à la pluie. Il est bon cependant de planter les pois en même temps que les autres car les pois semés tôt donnent en général de plus belles récoltes que lorsque les semences en sont retardées. D'autres légumes, qui demandent aussi à être "partis" de bonne heure, si l'on veut obtenir les meilleurs résultats, sont les choux, les choux-fleurs, les tomates et les melons. Ces derniers ne résistent pas à la gelée; il faut donc protéger les plantes dans des couches chaudes ou des couches froides ou en serre jusqu'à ce que les gelées ne soient plus à craindre. Quant aux choux et aux choux-fleurs, ils résistent à plusieurs degrés de gelée pourvu qu'ils soient bien endurcis avant d'être mis en pleine terre.

Les plantations d'arbres fruitiers et d'arbres d'ornement de toutes les espèces réussiront d'autant mieux qu'ils sont plantés plus tôt, après que le sol est assez sec pour être bêche au printemps. Il en est de même des arbustes fruitiers, fraisiers et autres plantes vivaces et herbacées. Une fois que le sol perd l'humidité du commencement du printemps et que les vents chauds et desséchants commencent à souffler, la proportion de plants exposés à mourir est beaucoup plus forte que si la plantation avait été faite plus tôt. Nous conseillons à tous les jardiniers, en nous basant sur l'expérience pratique, de commencer à planter aussitôt que possible après que le sol est dégelé.

production abondantes et économiques.

POUR ENCOURAGER

NOS COLONS

droits en dehors de la province de Québec. Les certificats qu'il émet ne sont valables que sur les Chemins de fer Canadien National et Pacifique Canadien.

PRIMES DE DÉFRICHEMENT
Par suite de l'absence de l'honorable M. J. E. Perrault, la prime de défrichement est désormais de \$12 par acre pour les colons résidents sur leur lot.

Une autre prime de labour sera accordée aux colons résidents, soit \$12.00, et aux non résidents, \$6.00. Cette prime est payable aux conditions suivantes:

1—Le lot doit être sous billet de location; il n'y a pas de primes pour des défrichements faits sur des lots occupés par des squatters ou sur des lots patentés;

2—La prime de défrichement est payable pour un maximum de cinq acres par année sur chaque lot non patenté dont les défrichements ne dépassent pas vingt acres;

3—Les abatis doivent être brûlés conformément à la loi.

4—La prime de défrichement est payable à l'automne, sur production d'un rapport de l'inspecteur, à l'effet que les défrichements sont complétés et que le terrain est ensemencé, etc.

UN COLON A-T-IL DROIT A UN 2EME LOT?

D'après un article de "La Loi des Terres", (2090m), toute personne qui a obtenu, pour fins de colonisation, tant en vertu des lois antérieures au 19 mars 1921 qu'en vertu de la présente section, la quantité d'acres alors permise, ne peut en obtenir davantage tant qu'elle n'a pas fait des lettres-patentes pour les terres qu'elle détient sous billet de location et tant qu'au moins la moitié des dites terres n'a pas été mise en culture. Néanmoins, tout concessionnaire qui, ayant obtenu une première concession de cent acres, fait, devant l'agent ou un notaire, une déclaration attestée sous serment, qu'il est père d'au moins quatre enfants n'ayant pas encore atteint l'âge de 16 ans, a droit à une nouvelle concession de cent acres.

CONDITIONS DE LA VENTE DES LOTS

Le prix de la terre est de 60 cents l'acre. Un lot ordinaire compte 100 acres. Le prix total, \$60.00, est payable en six versements égaux, le premier comptant, les autres annuellement, avec intérêt de 6 pour cent.

Cette vente est faite aux conditions suivantes, savoir:

1—L'acquéreur devra payer un sixième comptant et la balance du prix de vente en cinq versements annuels égaux, avec intérêt à 6 pour cent de la date de la vente;

2—Il devra défricher, chaque année, trois acres et pas plus de cinq acres, pour cent, à moins d'être préalablement autorisé par le Ministre à défricher davantage;

3—Il devra, chaque année, cultiver le terrain qu'il aura ainsi défriché;

4—Il devra, dans les dix-huit mois de la date de la vente, bâtir une maison habitable d'au moins 16 pieds par 20, l'occuper et y résider personnellement et sans interruption de ce moment jusqu'à l'émission des lettres-patentes;

5—A l'expiration de six années, il devra posséder sur le lot une grange d'au moins 20 pieds par 25 et une étable d'au moins 15 pieds par 20; le tout pouvant néanmoins consister en une seule et même bâtisse;

6—Les lettres-patentes ne seront émises que lorsqu'une étendue de terrain représentant trente pour cent de la superficie du lot aura été défrichée en seul bloc et mise en bonne culture en vue de récolte profitable; cinq acres, au moins, de la partie en culture, doivent être labourables;

7—Il ne sera coupé de bois, avant l'émission des lettres-patentes, que pour le défrichement, le chauffage, les bâtisses et les clôtures, et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans permis sur les terres publiques;

8—Tout le bois qu'il est permis à un colon de couper sur un lot de terre avant l'émission des lettres-patentes et dont il veut faire du bois de commerce, doit être manufacturé au Canada et toutes les dispositions de l'article 13 des règlements des bois et forêts, actuellement en vigueur, s'y appliquent;

9—Cet octroi est aussi sujet aux licences de coupes de bois actuellement en vigueur et l'acquéreur sera obligé de se conformer aux lois et règlements concernant les terres publiques, les bois et forêts, les mines et les pêcheries, dans la province;

10—Le ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries pourra ajouter au prix ordinaire du lot tout montant jugé convenable pour les améliorations appartenant à la Couronne et existant sur le lot vendu.

DOUBLE DROIT DE COUPE

Durant les cinq années qui suivent l'émission des lettres-patentes, l'acquéreur de la concession forestière sur la partie non défrichée du lot vendu pour fins de colonisation, doit payer double, droit de coupe à la couronne.

Cette condition est insérée dans

les lettres patentes, S. R. (1909). 2090ff; 11 Geo. V. c. 43, s. 8. ETENDUE CONSERVEE EN FORET

Durant vingt ans après l'émission des lettres patentes, une étendue de quinze pour cent de chaque terre concédée par la couronne pour fins de colonisation, doit être maintenue en forêt, pour l'usage domestique du propriétaire ou du possesseur.

Dans le cas de contravention, ce dernier devra payer à la couronne une somme égale à deux droits de coupe.

Cette disposition est insérée dans les lettres patentes.

Le défaut d'accomplissement des conditions énoncées dans l'article 38 et dans le présent article ne peut, dans aucun cas, donner lieu à l'annulation des lettres patentes. S. R. (1909), 2090gg; 11 Geo. V. c. 43, s. 8; 12 Geo. V. c. 43, s. 7.

AVIS AUX COLONS

Les colons qui veulent acheter un lot après avoir fait le choix d'une paroisse de colonisation dans notre brochure, doivent d'abord écrire à l'agent des Terres de la Couronne de l'endroit pour savoir de lui si le lot choisi est encore disponible. Celui-ci se fera un devoir de fournir aux colons qui veulent s'établir sur des terres publiques tous les renseignements qu'il possède, tant sur les règlements relatifs à la vente de ces terres que sur les ressources qu'offrent à la colonisation les terrains que l'on demande à acheter; il leur indiquera, par exemple, la qualité du sol, les voies de communications pour parvenir aux lots demandés, etc.; il facilitera, autant que possible, la tâche de ceux qui désirent, de bonne foi, acheter un lot et leur pro-

curera le moyen d'obtenir leur billet de location.

DANGER DES FEUX DE FORETS

Les colons ne sauraient prendre trop de précautions pour éviter les feux de forêts. Pour les prévenir le ministère des Terres et Forêts a passé les règlements suivants:

1o. Tous les déchets destinés à être brûlés doivent être mis en tas ou bien rangés;

2o. Il doit y avoir un espace libre, c'est-à-dire complètement nettoyé, entre les tas ou rangés et la forêt. Cet espace doit avoir au moins cinquante (50) pieds de largeur.

3o. Le défricheur (ou colon) doit obtenir un permis de la personne autorisée à cet effet. Dans le cas où il y a un garde-feu nommé par le gouvernement, c'est lui qui doit donner le permis, après avoir visité l'abatis et constaté dans quelles conditions sont les travaux de défrichement. Dans les endroits où il n'y a pas de garde-feu, le permis peut-être donné par l'inspecteur agaire après enquête. L'inspecteur agaire a droit aux frais encourus reconnus par le Code municipal, alors que le certificat de garde-feu est donné gratuitement;

4o. Le fait d'obtenir un permis pour mettre le feu ne libère pas le permissionnaire de ses responsabilités ordinaires dans le cas où des dommages résulteraient aux propriétés voisines par le fait du feu ainsi allumé;

5o. Il est du devoir des défricheurs ou colons autorisés à faire brûler leurs abatis, de demeurer sur les lieux avec l'aide nécessaire jusqu'à ce que tous les feux soient complètement éteints;

6o. L'on ne doit mettre le feu

qu'au moment spécifié dans le permis, c'est-à-dire au jour et à l'heure indiqués par l'officier autorisé. Aucun permis ne peut être donné pour plus de deux jours. Il faudra, par conséquent, en obtenir un nouveau, si, pour une raison ou pour une autre, l'on n'a pas réussi à brûler au temps prescrit;

7o. Le permis ainsi obtenu n'autorise pas non plus de mettre le feu à l'époque indiquée, quand soufflent un fort vent ou que d'autres circonstances peuvent faciliter le développement d'un incendie en dehors des limites de l'abatis.

Nous ne saurions trop engager ceux qui ont à faire brûler, de prendre leurs précautions pour mettre leurs abatis en règle, afin que le permis de brûler ne leur soit pas refusé. Nous les engageons à brûler le plus-tôt possible après la fonte des neiges, pour éviter tout retard, car durant les périodes de grande sécheresse, le Ministère des Terres et Forêts se voit, parfois, obligé de refuser le permis, ce qui compromet les chances de semer la même année.

L'expérience enseigne qu'avec un peu de précaution et de bonne volonté, l'on peut faire brûler les abatis sans occasionner de dommages.

AGENTS DE COLONISATION ET MISSIONNAIRES COLONISATEURS

Pour brochure, cartes, renseignements généraux, etc., les colons pourront s'adresser à l'honorable J.-E. Perrault, Ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries, à Québec.

On obtiendra facilement des renseignements plus détaillés sur les régions de colonisation en s'adressant page 3

INDUSTRIE DU PORC DANS LA PROVINCE

L'étendue de nos industries et le développement très rapide de nos essources naturelles ont créé pour les cultivateurs de la Province de Québec un très bon marché pour les produits de la ferme. Malheureusement nous ne produisons pas certains produits agricoles en quantités suffisantes pour suffire à la consommation et comme exemple typique nous avons les porcs et leurs sous-produits.

Avec l'industrie laitière aussi développée qu'est la nôtre l'élevage du porc sur chaque ferme doit entrer en première considération. Ce pendant en 1925 sur un total de 99,217 porcs abattus, 20 pour cent seulement provenaient de cette Province. Même quand les arrivages sur les marchés sont le plus nombreux, ce qui arrive à l'automne, pas plus de la moitié des porcs proviennent de notre Province.

Le marché de Montréal est un bon débouché; avec une population de près d'un million d'habitants il faut un total d'à peu près 900 porcs par jour pour satisfaire la consommation de viandes fraîches. Il existe une bonne demande sur les porcs légers, bien finis, pesant entre 140-170 lbs. Cependant

le fait que d'autres Provinces expédient aussi sur le marché de Montréal un surplus de leur production, il arrive souvent que l'offre est plus forte que la demande pour cette catégorie de porcs légers. Le surplus doit nécessairement être vendu moins cher car le porc à étal (140-170 lbs) est trop léger pour produire du bacon et ne peut être entressé avec avantage car le commerce local demande une viande fraîche.

Il est dans l'intérêt du producteur de faire l'élevage du porc type à bacon et de mettre sur le marché ces sujets lorsqu'ils ont atteint le poids de 180-200 lbs de sorte que le surplus de porcs puisse faire du bacon d'une qualité qui rivalisera favorablement avec le bacon produit par les autres pays et mis sur le marché anglais. En tous temps de l'année, il arrive un pourcentage suffisant de porcs légers pour satisfaire à la demande des bouchers locaux de Montréal.

Il y a une tendance marquée de la part de certains bouchers de donner la préférence aux porcs type à bacon suivant la classe de clients avec qui ils font affaires. Il arrive même que ces bouchers paient la même prime que les Maisons de Salaisons. La raison en est que le porc de "choix" fournit une viande plus maigre et est plus économique

Fortune et Bonheur Gagnés d'un Seul Coup \$3000.00 en Prix

- 1—Choix entre un sedan Chevrolet d'une valeur de \$1,070.00, sedan Overland "Whippet" d'une valeur de \$935.00, Star Landau sedan d'une valeur de \$905.00 ou d'un sedan Ford d'une valeur de \$895.00.
- 2—Joli piano "Pratte" d'une valeur de \$600.00.
- 3—Magnifique radio à 5 lampes y compris les accessoires d'une valeur de \$350.00.
- 4—Splendide Victrola "Victor" d'une valeur de \$250.00.
- 5—Beau Chesterfield marque "Kroehler" d'une valeur de \$150.00.

- 6—Merveilleux set d'argenterie marque "Community" d'une valeur de \$150.00.
- 7—Belle balayuse électrique d'une valeur de \$50.00.
- 8—Joli set de vaisselle d'une valeur de \$40.00.
- 9—Lampe électrique sur pied d'une valeur de \$40.00.
- 10—Bicycle marque C.M.C. d'une valeur de \$30.00.
- 11—Belle montre en or pour dame d'une valeur de \$30.00.
- 12—Joli kodak "Eastman" d'une valeur de \$20.00.
- 13ème à 100ème, 87 bourses en argent au montant de \$400.00.

Résolvez ce Casse-Tête et Gagnez un Prix de \$1,070.00



QUEL EST LE POIDS DE CET ORIGINAL ?

Le casse-tête ci-dessous représente un original composé entièrement de chiffres. Du bout du panache jusqu'au bout des sabots, il n'y a que des chiffres. Tous les chiffres y sont, excepté le zéro et l'unité, un. Le haut des six est courbé tandis que le bas des neuf est droit. C'est assez facile de les distinguer. Pour trouver le poids, il faut additionner tous les chiffres qui le composent. Il n'y a pas d'astrophiligrames ni de chiffres cachés dans ce casse-tête et tout ce qui est requis, c'est de la patience et de l'habileté et ceux qui possèdent ces qualités au plus haut point gagneront les meilleurs prix. Additionnez chaque chiffre séparément. Au cas où personne n'aurait la solution exacte, celui qui y arrivera le plus près aura le premier prix.

C'est un casse-tête attrayant ainsi qu'intéressant et cela vaut bien la peine de l'essayer. Rappelez-vous que chaque concurrent gagnera un prix. Il n'y aura pas de perdants dans ce concours et si vous apportez du soin à la solution de ce travail, il n'y a absolument rien pour vous empêcher de gagner le premier prix évalué à \$1,070.00. Ce n'est pas un concours de travail, c'est tout simplement un jeu; mettez-vous à l'œuvre immédiatement.

Nous avons dans le passé donné plusieurs centaines de prix. Maintenant nous donnons un auto, dernier modèle, à une personne qui répondra à cette annonce. Vous pouvez être celui qui la Providence choisira. Ça ne coûte rien. Pas un seul sou de votre argent vous est demandé aujourd'hui ni plus tard cette occasion est unique et est ouverte à tous les citoyens de langue française. Voici votre chance de gagner un auto Sedan gratuitement.

En plus du Sedan, nous donnerons un Piano Pratte acheté de la maison J. Donat Langelier Lité, et exposé dans ses vitrines. Un Radio, des Bicycles, des phonographes, des caméras, de l'argenterie, des fusils, des montres et des centaines d'autres prix dépendant de la représentation de centaines de dollars en valeur et à tous ces prix, nous ajouterons plusieurs centaines de dollars en argent. Vous pouvez gagner ces magnifiques prix à part du Sedan. Découpez le coupon et mallez-le-nous immédiatement avec votre solution à notre casse-tête.

Vite !! Vite!! Dépêchez-vous!!

Le coupon ci-dessous représente une bonne occasion seulement à la condition qu'il soit rempli et peut facilement vous faire gagner une petite fortune si vous nous l'envoyez avec la solution du casse-tête. La chance de gagner un prix dépend seulement de la réponse que vous nous adresserez. Comme il y a plus de 100 GRANDS PRIX, il n'y a aucune raison pourquoi vous n'en gagneriez pas un. Pourquoi pas L'AUTO ? Trouvez la réponse correcte et gagnez-le. Commencez dès maintenant. Demain il sera trop tard.

"MON MAGAZINE",
1651 St-Denis, Montréal,
Ma réponse au problème est.....livres et si ma réponse est correcte veuillez m'écrire. (Ecrivez lisiblement.)
Nom.....
Adresse.....

Tabac ROSE QUESNEL 10¢

Exempt de Nicotine - ne fatigue pas les nerfs - Toujours la même qualité depuis 25 ans.

Tél. 77
Dr A. Rajotte
MEDECIN VETERINAIRE
Rue Lindsay
Drummondville, Qué.

CHIRURGIEN-DENTISTE
Téléphone 111 Heures: 9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.
Extraction des dents sans douleurs
Docteur M. Lafontaine, L. C. D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Méthodes Modernes
94 RUE HERIOT, DRUMMONDVILLE, Qué.

Nap. Garceau, C. R.
G. Ringuet, C. R.
Garceau & Ringuet
AVOCATS
28 RUE HERIOT Tél. 82
Bâtisse de l'Union St-Joseph
Drummondville, Qué.

J. A. GENDRON
Assureur
Feu-Vie-Accidents
BUREAU
Coin Brock & Bérard

H.-E. ST-SAUVEUR
Agent-Général
de la
Crown Life Ins. Co.
SAINT-LUCIEN
Cité Drummond

F. H. ROBINS
NOTAIRE
DRUMMONDVILLE
BUREAU
Edifice du Téléphone

J.-HENRI HOUDE
J.-EMERY HOUDE
Arpenteurs-Géomètres
(Nicollet)
A Drummondville tous les lundis.
Bureau :
HOTEL MANOIR
Drummond

Télép. 73
P. LUC. HELIE
Médecin
Chirurgien
83 RUE BROCK
DRUMMONDVILLE

NOTAIRE
Argent à prêter Règlement de Succession
P. Pélouquin
NOTAIRE
173, rue Lindsay
DRUMMONDVILLE

A DRUMMONDVILLE
Le 2ième samedi
Consultations—de 2 à 4 p. m.
A SAINT-JEROME
Le 1er dimanche
73, rue Brock
Dr HENRI DORVAL
Spécialiste
Yeux, Nez, Oreilles et Gorge
Ex-Moniteur Interne d'Ophthalmologie à l'Hôtel-Dieu de Paris des hôpitaux de Vienne et Berlin
3658 ST-DENIS — EST 2870
Facé à la rue Cherrier

Tél. No 65.
Dr J. E. Précourt
Chirurgien-Dentiste
Diplômé depuis 15 ans.
Spécialité: Extraction des dents sans douleur
No 66 RUE HERIOT
DRUMMONDVILLE

W. MOISAN
Notaire
Etude: 30 Hériot
Drummondville, P. Q.

Tabac à Pipe Master Mason
en Palettes ou en Paquets
Fait de tabac Burley très savoureux et très doux.

N-DAME DU BON CONSEIL

Décès:— Ces jours dernier est décédé M. Joseph Beaugard à l'âge de 72 ans. Le service fut chanté par M. le curé Mayrand. Les porteurs étaient M. Donat Benoît MM. Archille et Bruno Beauchemin, M. Jean Duval M. E. Grodeau, il laisse deux garçons. M. l'abbé Mayrand curé, est, allé aux quarante heures de St-Léonard la semaine dernière.

ST-CYRILLE

M. Henri Chandonnet, de Casy, Abitibi, visite ses parents. Mlle Germaine Chandonnet a passé trois semaines en promenade chez des parents, à Ste-Brigitte. Mlle Oubline Lefebvre a visité à Montréal chez M. le notaire Lefebvre, ainsi que plusieurs autres parents. Mlle Félicienne Janelle, de Valleyfield, est actuellement en vacances dans sa famille.

STE-BRIGITTE DES SAULTS

M. Henri Lahaye de St-Zéphirin à rendu visite à Mlle Liliane Jutras ces jours derniers. Il y eut partie de cartes chez M. Albert Jutras sec-trés. ces jours derniers à cette soirée en remarquait M. le curé Lafond, M. le vicaire Brassard, Mme. M. Verville, M. et Mme Edmond Dionne, M. et Mme Jos Parenteau, M. et Mme Omer Jutras, M. et Mme Wilbord Benoit, M. et Mme Roméo Dumoulin, M. et Mme J.-E. Benoit, Mlle Liliane Jutras. Il y eut aussi chant et musique.

Mlle Cecile Camirand Liliane Jutras, Germaine Camirand et Paul Emile Jutras sont allés rendre visite à chez M. Arthur Camirand de Ste-Perpette. Mlle Liliane Jutras, M. Paul Camirand et Paul Emile Jutras ont passé quelques jours chez M. Antonius Pinard de Ste-Monique.

VICTORIAVILLE

Mme Aurèle Marchand de Pierreville en visite chez son père M. F. Côté. Mme N. Champagne de Drummondville l'invitées de sa sœur Mlle Elizabeth Côté. M. J. St-Louis et Mlle Alberta St-Louis de Ste-Brigitte en visite chez M. Adélar Senneville.

AUBAINE POUR LES PROPRIETAIRES D'AUTOMOBILES

\$2500.00 à \$5000.00 d'assurance accidents personnels Pour \$1.00 par année. Assurez votre auto contre les accidents aux piétons et dommages à la propriété. Livraison de la police le jour où vous en faites la demande et votre responsabilité cesse immédiatement. J. A. GENDRON, ASSUREUR - FEU - VIE - ACCIDENTS -

PROMPT SERVICE

Installation de fils, de moteurs électriques, de systèmes d'éclairage, etc. Nos prix sont les meilleurs en fait d'appareils d'éclairage tels que ampoules, lampes portatives, etc., ainsi que fers à repasser, à friser, toasters, etc. Spécialité: réparation des fers à repasser, etc.

ARMAND TOUPIN 45, AVENUE BELLEVUE, TEL. 182 J. N. O.

Tél. 183 144, rue Brock P. VIGNAULT

ENTREPRENEUR-PLOMBIER. Poseur d'appareils de chauffage à eau chaude, à vapeur et air chaud. Couvertures en gravois et couvertures en tôle. Tout travail qui nous est confié sera fait avec promptitude et nous garantissons notre ouvrage sous tout rapport. DRUMMONDVILLE QUE.

LIVRETS DE COMPTOIR

Les marchands de Drummondville et des environs pourront dorénavant se procurer leurs livrets de comptoir aux ateliers de "La Parole", Limitée, 163, rue Hériot. Tout en protégeant sa bourse, on contribuera

Nos prix sont très intéressants sur n'importe quel genre de livrets. La population du district où notre journal se répand est priée de s'enquérir auprès de nous avant que de placer toute commande de ces livrets.

ainsi à maintenir "La Parole", ce journal appelé à devenir le meilleur soutien de Drummondville et du district. "LA PAROLE", Limitée 163, rue Hériot DRUMMONDVILLE J. N. O.

Mlle Clara Houle a passé une nuit à Ste-Perpette l'invitée de sa cousine Mme Adélar Côté. M. F. Castonguy a passé quelques jours à La Baie en visite chez son oncle M. Herman Jutras. Mme Adélar Marotte et Mlle Viola Boudreau sont de retour d'un voyage à Barnstead, Saucok et Concord N. H.

Mlle Jeannette et Fernante Côté, MM. Gérard Côté, Hervy Cusson, Donat Leclerc et Henri Plouffe en visite dans les familles O. Beaulac A. Leclerc, A. Senneville et N. Jutras. Mlle Jeannette Beaulac et M. George Beaulac de Ste-Elphège en visite chez M. J.-B. Dupuis. M. et Mme Armand Leclerc de La Baie en visite chez M. O. Boudreau. MM. Omer et Lorenzo Beaulac sont de retour d'un voyage d'affaires à Trois-Rivières. M. et Mme Ignace Courchesne de La Baie en visite chez M. Adl. Senneville. Mlle Jeanne Pinard re Ste-Monique.

NICOLET

Par ordre de Sa Grandeur Mgr Brunault, les changements ecclésiastiques pour le diocèse sont les suivants: M. l'abbé Vincent curé de Ste-Eulalie, nommé curé à St-François du Lac, en remplacement du chanoine Tessier, décédé. M. l'abbé Adolphe Demers, curé de Ste-Cécile, nommé curé à Ste-Eulalie. M. Rosaire Faucher, chapelain des frères du Sacré-Coeur à Victoriaville, nommé curé à Ste-Cécile. M. l'abbé Albert Delisle, vicaire à Gently nommé chapelain chez les frères du Sacré-Coeur à Victoriaville. M. l'abbé Jolicoeur, vicaire à St-François du Lac, nommé vicaire à Gently. M. l'abbé Foucault, vicaire à St-Grégoire, nommé vicaire à Yamaska. M. l'abbé Fréchette, vicaire à Yamaska, nommé vicaire à S-Grégoire. M. l'abbé Beaulac, curé de Ste-Cécile, à Montréal, de passage à l'évêché de Nicolet.

Ces jours derniers, le révérend Frère Dominique, de l'académie des Frères, avait la visite de sa sœur, le révérend sœur Brisset, des Soeurs Grises de Montréal, accompagnée de la révérende Sr. Cossette. Le 9 mars, a eu lieu à la cathédrale, le service anniversaire de Mme P. A. Papillon, née Zoé Geoffroy. Le service a été chanté par M. l'abbé Béliveau, assisté de diacre et sous-diacre. Sa Grandeur Mgr Brunault assistait au chœur ainsi que MM. les abbés Thibault, Morin, Desrosiers. Dans la nef on remarquait les parents, les amis et les communautaires religieux. M. N.-H. Biron, maire de la ville, et M. P. Thibault euevin, sont de retour de Québec, où ils ont rencontré le docteur Lafond au bureau d'hygiène, à propos de l'aqueduc de la ville. Mmes Arthur Martin et Lucien Boisvert, ont reçu à une partie de whist, Etaien présentes: Mmes D. Duème, Omer Lupien, Athala Jean, Bruno Thérien, Alcide Boucher, Art Simoneau, Ovide Courchesne, J.-B. Métivier, Emmanuel Rousseau, J.-B. Bouthillette, A. Trottier, Jos, Champoux, E. Châtillon, Eug. Leblanc, J.-W. Lefebvre, G.-E. Demers, M. Manseau, H. Garbois, B. Lupien, Arthur Rousseau, L. Normandin, J.-E. Janelle, Joseph Boisclair, Mlle G. Denis, E. Bellerose, Cécile Boisvert, Nellie Smith, Berthe Lemire, Thérèse Courchesne, Rose René, M. McKay, Me, Trahan, Adeline Magnan, L. Denis, C. Levesque. Les prix ont été gagnés par Mme Bruno Lupien, Herman Gadbos, Mlle Cécile Levesque et Mlle E. Janelle.

A la partie de cartes donnée par les Chevaliers de Colomb les prix ont été gagnés par Mmes Henri René, G. Demers, Jacques Courteau, Jos. Champoux, Ovide Courchesne, Mlle Gertrude Boisvert. M. M. Ovide Courchesne, N.-H. Gadbos, H. Duguay, Jos d'Amour, André Houde, J.-E. Belcourt, Lemire et M. Gérard Girouard. Ces jours derniers une jolie fête a eu lieu chez M. et Mme Roméo Lefebvre. Il y eut partie de cartes, présentation d'une adresse par Mlle Régina Lefebvre, chant et musique. Etaien présents. MM. et Mmes Damas Caron de Longueuil, Pierre Benoit, de Montréal, Antoine Malo, de Nicolet, Damase Nault, de St-Apollinaire, Wilfrid Paradis, de Lévis Mme Adalbert René, Mlle Katy et Rose René, Régina Lefebvre. Mlle Françoise Hélie est retournée dans sa famille à Montréal après un séjour d'un mois à Nicolet chez son oncle, M. Antoine Malo. Mlle Atala Jean, est pour un mois chez sa tante, Mlle Horace Laflamme. Les Enfants de Marie ont donné une partie de cartes dans les salles de l'academie commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes, au profit de l'Hôtel-Dieu. Etaien présents: Mmes J.-Ovide Courchesne, H. Grenier, Arthur Martin, J.-Bte. Bouthillette, Art Simoneau, de Rousseau, Geo. Laflamme, Donat

Gélinas, H. Gadbos, Jos Champoux G.-E. Dennens, Paul Rousseau, J.-E. Métivier, Alie René, Rose-Marie B. Métivier, Bruno Thérien, Lacharité, Evariste René, Moras Manseau, Mlle Aline Boisvert, Jeannet-Dufaut, Madeleine Trahan, Annette Houde, Irène Rousseau, Germaine Denis, Aline Métivier, Rosa Martin, Lucille René, Germaine Alard, Marguerite McKay, Laure Denis, Cécile Châtillon, Albertine Bourk, Imelda Métivier, Zeph. Gregoire, Lucile Coulombe, Alice Laflamme, Thérèse Courchesne, Nelly Smith, Jeanne Denis, Berthe Lemire, Belle Longval, Marcelle O'Shaughnessy, Elianne Beauchemin, Annette Thérien, Yvonne Métivier, Atala Jean, Edit Bellerose, Marie-Flore Houde, Gertrude Lévesque, Rose et René, Alexandrine Martin, Katy René, Katy Proulx. Les prix furent gagnés par Mlle Rose-Marie Dufaut, Madeleine Trahan, Laure Denis et Mme Jos. Champoux. M. et Mme Antonio Tessier sont allés rendre visite à des parents à D'ville M. Lucien Précourt. M. et Mme Aimé Gauthier de Nord Dagotha visite leurs parents après une longue séparation de 21 ans. "Marque-moi mon enfant, si tu Depuis quelques semaines, le cercle agricole est en train de se constituer sur des bases solides. Le conseil municipal est en voie de bâtir une salle publique digne du besoin de la localité. La commission scolaire veut faire des améliorations au couvent tenu par les révérendes Soeurs de l'Assomption. Mme Dolphis Laplante est allée à Nicolet pour la cérémonie de vesture de sa fille Clothilde, qui a reçu en religion le nom de Saint-Jean de Léonard.

L'AVENIR

Le 7 mars est décédée après une courte maladie, Mme Téléphore Cayer, née Maria Raiche, à l'âge de 80 ans. Le service fut chanté par M. l'abbé Lemire, L'absoute fut faite à la maison par M. l'abbé Plourde. Les Dames de Ste-Anne, dont la défunte était membre, leur bannière en tête l'escortèrent jusqu'à l'entrée de l'église. La quête fut faite par Mme Moise Manseau et Mme George Gagnon. Les porteurs, M. Julien Courchesne et M. Napoléon Charpentier ses beaux frères, M. Hermidas Lefrenière et Eyzéar Charpentier ses neveux. Parmi les parents on remarquait son père et sa mère M. et Mme Moise Raiche, M. et Mme Herman Charpentier de Drummondville, M. et Mme Hylas Charpentier de Richmond, M. Orphir Cayer et Mme Henri Bélisle de Kingsey, Mme Raoul Leblanc de Montréal, Mme Ovide Laroche de South Durham, M. et Mme H. Lafrenière de South Durham, M. et Mme Edmond Charpentier, M. et Mme Tréflé Charpentier, M. et Mme Pancraee Allard, M. et Mme Alex Charpentier, et une foule de personnes de la paroisse qui sont venues rendre un dernier témoignage d'estime à cette jeune mère de famille. Elle laisse son époux et 4 enfants en bas âge Gérard 7 ans, Hermance 5 ans, Renald 3 ans, et Richard 11 mois. Nos sympathies à la famille de M. Moise Raiche parents de la défunte qui le matin même du décès de leur fille Mde. Cayer, ont assisté au service anniversaire de Mme Julien Courchesne née Germaine Raiche. M. et Mme Romuald Guévremont de Ste-Cyrille ont visité leurs nombreux parents de l'Avenir, les familles Charpentier. M. Elzár Gauthier et Francis Dauphinais de Ste-Théodore en visite chez M. Edmond Gauthier. M. A. Corriveau et ses deux sœurs de St-Germain en visite chez M. Héroux et M. Robida. M. Philimon Bernard a acheté la magnifique propriété de M. McMorren et M. J. Bisailon, celle de M. Goyer. M. et Mme Honorius Gagnon lard est aussi déménagé à Drummondville. La famille de M. Téléphore Alard sont aussi déménagé à Drummondville. C'est avec un grand plaisir que les paroisiens ont appris que la reconstruction de notre couvent incendié il y a deux ans, doit s'effectuer bientôt. Le tout sera près pour les classes en septembre. Mlle Marie Marthe Gauthier institutrice à S.-Durham a visité ses parents M. et Mme E. Gauthier à l'occasion des jours Gras. Mlle Annette Lainey du village enseigne à Ste-Théodore en remplacement de Mme W. Bisailon. M. le curé Lemire et son vicaire ont assisté les 13 et 14 mars au concours de Pâques à South Durham.

ST-MAJORIQUE

Vendredi le 11 mars eut lieu en cette Eglise paroissiale le service anniversaire de M. Calixte Granger époux de Virginie Courchesne, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Samedi le 12 mars fut chanté le service anniversaire de Mme J.-Bte Letendre —Elizabeth Plante —épouse de feu J.-Bte Letendre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Nous on quitté pour aller demeurer à D'ville la famille de M. Adélar Gauthier. Le 7 eut lieu une assemblée qui réunissait tous les hommes de la paroisse, elle fut tenue à la salle publique par les agronomes du district M.M. W. Houde, Boivin et Perreault, tous retirèrent à profit les bonnes leçons qui leurs ont été données. En visite au presbytère chez notre curé M. Ant. Malançon D.D. Ph.D. son frère M. le chanoine Georges Melançon de D'ville. M. et Mme Xavier Gendron de Ste-Hugues, M. et Mme Omer Du-

maine et leur fille Mlle Gabrielle Dumaïne de St-Guillaume. M. et Mme Abel Biron de D'ville, de passage. Notre curé M. Ant Melançon est allé à D'ville à l'occasion de la visite de Mgr l'évêque de Ste-Hyaacinthe ainsi que les Revs. MM. Decelle, curé de Farham et Messier de Ste-Hugues. M. Jos St-Jacques de Montréal en visite chez des amis. En visite chez M. Omer Rivard, M.M. Camille et Maurice Lupien ainsi que Mlle Mariette, Annette, Anne, Marguerite et Edith Lupien tous de D'ville. En visite chez M. Hervey Letendre M. et Mme Wilfrid Letendre de Montréal. Mlle Reine Aimée Letendre est de retour d'un voyage à Montréal. M. Romulus Lemaire de D'ville en visite chez son père M. Jos Lemaire. M. Floribert Lamache de D'ville en visite chez son grand père M. Omer Brissette. M. et Mme Antonio Tessier sont allés rendre visite à des parents à D'ville M. Lucien Précourt. M. et Mme Aimé Gauthier de Nord Dagotha visite leurs parents après une longue séparation de 21 ans. "Marque-moi mon enfant, si tu Depuis quelques semaines, le cercle agricole est en train de se constituer sur des bases solides. Le conseil municipal est en voie de bâtir une salle publique digne du besoin de la localité. La commission scolaire veut faire des améliorations au couvent tenu par les révérendes Soeurs de l'Assomption. Mme Dolphis Laplante est allée à Nicolet pour la cérémonie de vesture de sa fille Clothilde, qui a reçu en religion le nom de Saint-Jean de Léonard.

ST-FELIX DE KINGSEY

Ces jours-ci a été béni le mariage de M. Zéphirin Gauthier à Mlle Rose-Alma Lebel, et celui de M. Jules Lebel à Mlle Bourbeau. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé A. Clair, curé de la paroisse. MM. Ferdinand Lebel, Henry Pratte et Georges Bourbeau servaient de témoins. Notre vicaire, l'abbé Antonio Denoncourt est parti pour St-Thomas de Pierreville. Comme M. l'abbé Denoncourt était l'aumônier de tous les cercles, dans notre paroisse, ses amis lui ont offert un cadeau, comme gage de reconnaissance.

YAMASKA

Mlle Juliette Paquin, de St-David, est venue à Yamaska, l'invitée de Mlle Judith Gagnon. M.M. Georges-Emile Lachapelle et Gérard Plante, de Sorel, sont venus à Yamaska, chez Mme Emile Lachapelle. Mlle Judith Gagnon, de Yamaska, est allée à Sorel aux funérailles de Mme Charles Gorgeau. Le bazar annuel de la paroisse a eu lieu pendant les jours gras, les recettes ont été de \$900. M. et Mme Wilfrid Lachapelle, M. Moise Martin, Mlle M. A. Lauzon et Laure-Anne Dauphine, de St-David, sont venus à Yamaska chez Mme Emile Lachapelle. Mme Emile Bonin et Mlle M. Carbonneau, de Montréal, sont venues chez M. Pierre Cadorette. Mlle E. Parenteau de Trois-Rivières est venue chez M. Emile Côté. Mlle M.-Anne Allard, de St-François, est venue à Yamaska l'invitée de Mlle Evangéline Véronneau. Mme Dr. J. O. Camiré, de St-François, de passage. Mme F. X. Mondou est allée en promenade à Montréal. M. Ernest Lachapelle, N.P., de St-François, est venu chez sa belle-sœur, Mme E. Lachapelle.

ST-MAURICE DE L'ECOUERIE

M. Joseph Laflamme a été élu marguillier pour remplacer M. Narcisse Mathurin sortant de charge. M. le curé a fait les examens aux écoles au cours de décembre. En général, les enfants assistent régulièrement à la classe. Enseignant aux écoles: Mlle Desbailas Savage et Mlle Léda Lamy au Petit-Cap, Mlle Hermance Savage à l'école de l'église, Mlle Sylvia Elément à la Pointe-Jaune et Mlle Béatrice Joncas à l'Anse-à-Valléau. M. l'inspecteur Poulin, lors de sa visite l'automne dernier, a donné une prime de \$20, à Mlle Desbailas Savage pour ses succès dans l'enseignement. Nous sommes heureux de la féliciter. L'année dernière le Ministre de la Voirie a pris sous son contrôle la route régionale de Ste-Anne des Monts à Gaspé, connue sous le nom de CHEMIN MARITIME. A la demande de nos députés, les MM. Lemieux, le Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries dont l'honorable Perreault est le Ministre, avait décidé en 1920 d'améliorer le CHEMIN MARITIME. Dans notre paroisse la confection du chemin du Roi a été faite sous la direction de C. L. Du-

fort, l'ingénieur du district pour le compte du Ministre de la Colonisation. Au mois d'août dernier, la Voirie a entrepris des travaux au village de la Pointe-Jaune. Ces travaux ont été faits sous la direction de M. Alexandre Adam, à la satisfaction de tous. Nous devons certainement des remerciements à l'Honorable M. Perron. M. le curé a fait la visite de la paroisse. Le recensement fait à cette occasion démontre qu'il y a dans la paroisse une population de 1000 âmes. Trois familles demeurent au 2ème rang: MM. Ovide Cloutier, Elias Curodeau et Hervé Tapp. Une séance dramatique et musicale préparée par Mlle S. Elément a eu lieu les 27 et 31 décembre à l'école de l'église. Le succès financier démontre la générosité des paroisiens: Ont contribué également au succès de ces soirées Mlles Hermance Savage, Marie-Anne Cloutier, Méline Savagé, Béatrice Joncas, Aimée Dupuis, Aurore Curodeau, Odina Laflamme et Adeline Joncas. Nous donnons le programme de la soirée dramatique et musicale, préparée par Mlle Sylvia Elément, au profit de notre église. Entrée: "Enfants, le Ciel, par l'abbé Gingras Choœur de jeunes filles. —2—

Tragédie: "L'Orpheline des Pyrénées", deux actes. Rôles: Mlle Agathe, intendante: Mlle Anna Elément. Mme d'Argenteuil: Mlle Hermance Savage, inst. La marquise de Sécicourt: Mlle Sylvia Elément, inst. La nièce Céline: Mlle Odina Laflamme. Mère Maturine, fermière: Mme Joseph Joncas. Religieuse Ste-Geneviève: Mme Onias Curodeau. Catherine: Mlle Mildred Clavet. Villageoises: Mlles Irène Clavet, Lydiane Côté, Alberta Elément. —3— "Par le petit Doigt", de Botrel: Régina Tapp et François Elément. —4— "Le Pater du mourant": Mlle Sylvia Elément. —5— Comédi: "Mademoiselle Soupe-au-lait": Mlles Irène Calvet, Alice Tapp Delphine Joncas et Lydiane Côté. En 1926, il y a eu 46 baptêmes, 9 mariages et 32 décès. La température est élémentaire et ainsi nous avons un hiver exceptionnellement beau. Il parait qu'il y a plus de neige à Québec que dans la Gaspésie! Les élections municipales ont eu lieu en janvier. M. Arthur Elément a été élu maire pour un deuxième terme à une forte majorité des voix contre M. Félix Elément, son concurrent. Ont été élus conseillers: MM. Joseph Savage, Régis Curodeau et Jos. Tapp. Nous devons certainement des félicitations à la municipalité scolaire du Petit-Cap qui a fait construire une très belle école à deux étages. On comprend mieux que les années passées, l'avantage qu'il y a à bien loger les enfants qui étudient. Notre inspecteur d'écoles, M. F. Poulin, s'occupe activement des écoles.

ST-LEONARD D'ASTON Le 24 février eurent lieu en notre église, à 9 heures, les funérailles de Elizabeth Blanchette, épouse de feu Henry Carter, décédée le 22 février à l'âge de 79 ans, après une maladie de quelques semaines. Le service fut chanté par M. le vicaire G. Désilets. Les porteurs furent: M. Alp. Prince, M. Zoel Melançon, M. Cyprien Lauzière, M. Evariste Auger et M. Calixte Béliveau. La défunte laisse dans le deuil, trois filles (Rosa) Sœur Marie de Ste-Valère, des religieuses du Bon Pasteur à Halifax, N.-E., (Emma) Mme Edouard Hébert, de St-Césaire et Mlle Marguerite Carter. Le 5 mars eut lieu le service de Mme Lucien Daneault (née Marie Rose Boucher), décédée le 29 février à l'âge de 18 ans. Le service fut chanté par M. le curé R. Brassard. La quête fut faite par Mmes Rodolphe Métivier et Albéric Jodoin. Les porteurs furent: MM. Amédée Boucher, Philippe Hébert, Arthur Roger et Fernand Boucher.

WICKHAM Ces jours derniers eurent lieu dans notre église paroissiale les funérailles de M. Georges Toomy, décédé à l'âge de 84 ans et 6 mois. Il laisse pour le pleurer son épouse née Mary McCabe et un grand nombre de parents. Mlles Jeanne et Alice St-Onge, de St-Pie, étaient en visite chez M. Deus Paul. Mme Evariste Roberge a passé quelques jours chez sa sœur, Mme Henri Côté de Drummondville. M. Gaston Lemire, étudiant au collège commercial de Victoriaville, est en repos dans sa famille. La force peut imposer une obéissance momentanée, mais il n'est pas d'obéissance durable sans prestige.

IMMEUBLES ASSURANCES

MAISONS: Nous avons des maisons en vente dans différents quartiers de la ville à bonnes conditions et à des prix très bas. TERRAINS: En vente en ville aux Villages St. Louis et St. Joseph. Tous les terrains que nous avons en vente sont de grands de 50 x 100 ou 66 x 132 et à des prix raisonnables.

COMPTABILITES Si vous voulez avoir un état de vos affaires, nous pouvons vous donner un compte rendu exact de vos affaires à date et vous partir une comptabilité pratique.

Moulin & Labonté AGENTS 105a rue Hériot, -:- Téléphone 161 DRUMMONDVILLE

La PHARMACIE LAFONTAINE

SPÉCIAUX POUR LA SEMAINE

Bouteille Vacuum (tient le thé chaud) . . . 60c Savon Purol, 4 morceaux pour . . . 25c Nupak (Serviettes hygiéniques), 1 doz. . . 75c Liniment Lafontaine (contre rhumatisme) 60c Contre es maux de gorge si fréquents à l'approche du printemps, essayez les Medicated Throat discs de Parke Davis. . . 25c



J. E. LAFONTAINE J. N. O.

Téléphone 257 La Chiropratique est un service de santé naturel et scientifique

A. E. La Montagne, D. C. Gradué en Chiropratique de l'École Palmer HEURES: 10-12 A. M. 2-5-6-9 P. M. 2 rue du Couvent, - DRUMMONDVILLE Au-dessus du Restaurant Halikas

HOTEL LAMBERT Aménagé confortablement pour l'accommodation du public voyageur 38 Chambres Cuisine de première classe Une descente chez nous et vous reviendrez

HOTEL LAMBERT Tél. 22, - Drummondville J. N. O.

Soudage et Coupage au Gaz Métaux de toute sorte soudés. Acier, fer coulés et coupés. Cylindres encochés, réparés sans reforage. Cylindres décarbonisés. SEIZE ANS D'EXPERIENCE. Un service de satisfaction et la satisfaction du service.

GEORGES BESSETTE BOUTIQUE DE FORGE JONES Rue Brock - DRUMMONDVILLE J. N. O.

- SALON DE MODES - Dernières nouveautés en chapeaux MADEMOISELLE ANTOINETTE BRINDAMOUR 77, rue Lindsay, -:- Téléphone 94 DRUMMONDVILLE, P. Q. J. N. O.